



**HAL**  
open science

# Horace contre Auguste : à la recherche de la cacozelia latens dans les Odes

Thibault Campagne

► **To cite this version:**

Thibault Campagne. Horace contre Auguste : à la recherche de la cacozelia latens dans les Odes. Littératures. 2022. dumas-03871835

**HAL Id: dumas-03871835**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03871835>**

Submitted on 25 Nov 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**HORACE CONTRE AUGUSTE :  
À LA RECHERCHE DE LA *CACUZELIA LATENS*  
DANS LES *ODES***

Mémoire préparé sous la direction de Pierre MARÉCHAUX

Présenté et soutenu par Thibault CAMPAGNE

Année universitaire 2021-2022



## Remerciements

Avant toute chose, je veux témoigner à M. Maréchaux toute la reconnaissance que j'ai à son égard, une reconnaissance véritablement profonde et sincère. En effet, il m'a non seulement consacré, en sa qualité de directeur de mémoire, bien plus de son temps et de son énergie que je n'aurais jamais osé lui demander, mais, surtout, il a été, tout au long des cinq années de mon cursus universitaire nantais, un acteur incontestable de ma réussite. D'abord, vous le verrez dans mon introduction, il a planté en moi la graine de la passion poétique, une graine qui jamais ne manqua d'être arrosée par la qualité incommensurable du contenu de ses cours. Il a également su, par son exigence, me faire progresser dans tous les domaines des lettres classiques, et par sa bienveillance, me rassurer quand je m'inquiétais, justement, de ne pas progresser assez. Enfin, et je crois qu'il est important de le rappeler ici, c'est lui qui m'a aiguillé vers le sujet du présent mémoire.

Il me faut aussi remercier l'ensemble des enseignantes et enseignants de l'Université de Nantes aux cours desquels il m'a été donné d'assister, ainsi que tous mes camarades de promotion, car tous me laisseront un souvenir impérissable de leur chaleur et de leur intelligence.

Il est également absolument nécessaire que je fasse ici mention de mon beau-père Emmanuel Wallart, lui-même professeur de lettres classiques, avec qui j'ai eu souvent, et jusqu'à tard dans la nuit, des discussions qui nourrissent et enrichissent sans commune mesure les réflexions que je présenterai dans les pages à venir.

Enfin, comment ne pas remercier ma femme, Julie, mille fois, puis cent, puis mille fois encore et une seconde fois cent, tant tout le travail que j'ai accompli jusqu'à présent n'aurait jamais pu voir le jour sans la source de bonheur intarissable qu'est celle de vivre à ses côtés.



# Sommaire

Introduction.....	1
1. Auguste et Horace.....	4
1.1. L'accusation d'Agrippa.....	4
1.2. La <i>cacozeilia latens</i> .....	6
1.3. Un Horace vengeur... ..	14
1.4. ...et un Horace flatteur.....	20
2. Auguste tyran.....	30
2.1. Son <i>hybris</i> .....	31
2.2. Son bellicisme.....	41
2.3. Sa couardise.....	45
3. Mécène Candaule.....	52
3.1. Contexte historique.....	52
3.2. L'aveu d'Horace.....	56
3.3. Les feux de la passion.....	58
3.4. L'amant-enfant.....	63
Conclusion.....	74
Bibliographie.....	76



## Introduction

Est-il un siècle plus important, pour les études classiques, que celui qui consacra les héros qui firent la renommée de Rome ? Les César, les Auguste et les Cicéron n'ont-ils pas attiré sur leur temps tous les yeux et toutes les fascinations ? Et nous, que nous reste-t-il à dire, à chercher et à trouver, sur le compte de ces hommes et de leurs contemporains ? J'ai découvert la culture classique il y a un lustre seulement et j'ai pourtant le sentiment d'avoir été toujours familier de ce siècle, comme s'il faisait parti de notre héritage culturel et qu'il était, en somme, la quintessence de Rome et de l'Antiquité.

J'ai pourtant été amené, au cours de ma formation à l'Université de Nantes, à devoir déconstruire cette vision de la Rome antique qui était la mienne et à prendre le recul que nous imposent les textes qui nous ont été transmis. Je pense notamment ici aux travaux de M. Mineo sur la construction du récit historique chez Tite-Live qui ont mis en exergue la nécessité de ne jamais dissocier l'auteur de ses intérêts personnels à écrire et publier son œuvre, ainsi qu'à M. Maréchaux, dont les cours m'ont fait découvrir l'idée selon laquelle il nous faudrait porter, tout comme sur Tite-Live, un regard nouveau sur les poètes latins de la fin du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. dans la mesure où ces derniers auraient pu dissimuler, dans leurs vers, des revendications politiques ainsi que des attaques dirigées à l'encontre de certains membres de l'aristocratie romaine. Dorénavant confronté à deux versions différentes de la même histoire, j'ai d'abord cru qu'il me faudrait trancher, qu'il me faudrait choisir, mais après deux années de réflexion et de recherche, j'ai fini par comprendre que là n'était pas l'enjeu, et qu'il ne pourrait jamais l'être (à moins d'être saisi par l'ivresse poétique qui permit au personnage de Théophile Gautier de voir « l'aiguille du



temps remonter vingt heures séculaires sur le cadran de l'éternité »<sup>1</sup>). L'enjeu, donc, de ce mémoire sera plutôt de discuter les arguments en faveur de l'une et l'autre version, de les confronter pour mieux les comprendre. Revenir sur la totalité de la production poétique latine du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. est un projet qu'il faudrait entreprendre mais que je ne peux mener seul et sur une si courte durée. Ainsi ai-je décidé, dans un premier temps, de ne m'intéresser qu'aux *Odes* d'Horace : Horace, parce que j'ai toujours entendu dire qu'il était le chanteur le plus dévoué à Auguste ; les *Odes*, parce qu'elles sont son *magnum opus*. Quel meilleur moyen en effet de vérifier une théorie que d'aller directement l'éprouver sur le terrain qui semble *a priori* lui être le plus défavorable ?

Ainsi, ce mémoire se donnera pour objectif de déceler, dans les *Odes* d'Horace, les indices qui permettraient d'étayer la thèse selon laquelle le poète ne se serait pas contenté de chanter la gloire de l'empereur, mais se serait, au contraire, permis de formuler dans son œuvre des commentaires, pour ne pas dire des reproches, aussi bien à l'égard de la politique d'Auguste, c'est-à-dire sur sa vie publique, que sur sa vie privée, et notamment au sujet de certaines de ses relations avec les femmes. Pour ce faire, nous reviendrons dans un premier temps sur les éléments de contexte historiques qui nous portent à croire qu'il faille entreprendre ce travail de recherche. Nous traiterons ensuite des éléments textuels qui constituent, selon nous, le volet politique des insinuations faites par le poète de Vénouse, puis, pour terminer, nous porterons sur le texte un regard tout à fait neuf puisque éclairé par la connaissance de la relation adultère entre Auguste et la femme de Mécène dont nous ferons au préalable la démonstration.

---

1. GAUTIER T., « Arria Marcella », *Contes et récits fantastiques*, Paris, Les Classiques de Poche, 1990, p. 306.

# 1. Auguste et Horace

Bien-sûr, il ne s'agit pas ici de prendre un auteur et une œuvre au hasard, puis d'essayer d'en détricoter le texte avec acharnement pour voir si l'on peut en extraire des traits d'esprits orientés contre telle ou telle personne. C'est pourquoi ce qui devait au départ composer l'essentiel de mon introduction se trouve finalement être l'enjeu de cette première partie : justifier la recherche d'une seconde lecture des *Odes*.

## 1.1. L'accusation d'Agrippa

Le premier élément qui doit nous alerter sur le fait que les poètes de la fin du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. pourraient ne pas avoir été que de simples propagandistes au service du premier empereur de Rome se trouve dans la *Vie de Virgile* de Suétone, dont Donat rapporte l'extrait suivant :

*M. Vipsanius a Maecenate eum suppositum appellabat nouae cacozeliae repertorem, non tumidae nec exilis, sed ex communibus uerbis atque ideo latentis.*

M. Vipsanius accusait Virgile d'être commandité par Mécène comme inventeur d'un nouveau type de « cacozélie » qui n'était ni enflé ni maigre, mais qui reposait sur l'emploi de mots « communs », et passait ainsi inaperçu.<sup>2</sup>

Ainsi donc, Virgile se trouve être accusé de faire usage dans ses textes d'un nouveau type de « *cacozelia* » mais, avant de rentrer plus en détail sur ce que contient cette notion, il convient que nous procédions à un passage en revue des forces en présence. Notons déjà que certains manuscrits retiennent en lieu et place de

---

2. DONAT, *Vie de Virgile*, 10, 180, traduction libre.

« *repertore* » la leçon « *repertorem* ». Cela a pour conséquence de faire de Mécène, plutôt que de Virgile, la cible des accusations de Marcus Vipsanius mais, dans la mesure où Virgile est qualifié d'« *a Maecenate suppositus* » (« commandité par Mécène »), nous pouvons, sans aucun risque de nous fourvoyer, supposer que si le reproche est adressé à l'un, il l'est aussi à l'autre. Cette difficulté est ainsi écartée. Au sujet de l'identité de l'accusateur, rappelons que si certains commentateurs et traducteurs retiennent la leçon « *Vipranus* » à la place de « *Vipsanius* »<sup>3 4 5</sup>, Maurizio Colombo a cependant démontré qu'une telle hypothèse s'avérait être difficilement soutenable, notamment parce que le nom de famille Vipranus ne se retrouvait nulle part ailleurs dans le champ épigraphique latin.<sup>6</sup> Quant à savoir à quel Vipsanius nous avons affaire, Colombo a également montré, avec assez de facilité, qu'il ne pouvait s'agir là d'un autre que Marcus Vipsanius Agrippa, c'est-à-dire de celui que l'on pourrait qualifier comme étant, avec Mécène, l'un de deux bras droits d'Auguste.

Ces deux figures, toutes deux très proches du *princeps*, paraissent pourtant tout à fait opposées l'une à l'autre : Agrippa était un homme d'action et devait sa renommée à ses exploits militaires, notamment en sa qualité d'amiral, tandis que Mécène, amoureux des arts et des lettres, accomplissait plutôt des tâches d'administrateur ou de diplomate. Au premier, on a prêté la droiture et la rudesse censées caractériser l'idéal romain, quand le deuxième s'est souvent vu être critiqué pour son raffinement qui confinait parfois au maniérisme. De plus, si les deux hommes étaient issus du rang équestre, il faut toutefois souligner que la famille d'Agrippa était de fortune modeste quand celle de Mécène était *a priori* riche et

---

3. JOCELYN H. D., « Vergilius Cacozelus », *Papers of the Liverpool Latin Seminar*, vol. 2, 1979, p. 67-142.

4. CHAHOUD A., « Literary criticism », *Colloquial and Literary Latin*, 2010, p. 42.

5. LYNE R. O. A. M., *Words and the poet: characteristic techniques of style in Vergil's Aeneid*, Oxford University Press, 1998.

6. COLOMBO M., « La Presunta Cacozelia Di Virgilio: Contributo All'esegesi Di Don. Vita Verg. 44 e Alla Storia Della Critica Letteraria. », *Rheinisches Museum Für Philologie*, vol. 157, no. 3/4, 2014, p. 327-356.

influyente dans la région d'Arretium. Enfin, on s'est souvent représenté Agrippa comme un fervent défenseur de la traditionnelle république romaine tandis que l'on imaginait Mécène en partisan de la monarchie. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il exista une rivalité entre les deux hommes, probablement autant à cause de leurs différences de caractère, d'origine et de vision du monde que du fait qu'ils aspiraient tous deux à occuper la première place aux côtés de l'empereur.<sup>7 8</sup> C'est bien entendu cette rivalité que l'on retrouve dans cette accusation qui s'avère être, que l'on retienne la leçon « *repetorem* » ou non, une attaque contre Mécène.

Cela étant posé, il nous reste à traiter deux questions : d'abord, et afin de bien comprendre quels sont les griefs exposés par Agrippa, il nous faudra élucider ce qu'est réellement la « *cacozelia* », bien sûr, mais aussi et surtout la « *noua cacozelia* » dont il est question ici. En outre, si les propos d'Agrippa retombent sur Mécène – nous venons d'en parler – c'est pourtant bien Virgile qui est cité ici et non pas Horace. C'est pourquoi nous devons dire un mot sur le lien qui unissait les trois hommes.

## 1.2. La *cacozelia latens*

Nous allons donc nous intéresser, dans cette sous-partie, à ce que souhaitait signifier Agrippa en utilisant le terme « *noua cacozelia* » et nous commencerons, pour ce faire, par étudier la notion de « *cacozelia* ».

Remarquons ainsi, dans un premier temps, que la « *cacozelia* » que l'on pourrait qualifier de classique a été explicitement définie par Marius Plotius Sacerdos dans ses *Artes grammaticae* :

---

7. COSME P., *Auguste*, Paris, Perrin, 2005, p. 128.

8. RODDAZ J.-M., *Marcus Agrippa*, Paris, École française de Rome, 1984, p. 209-229.

*Cacozelia est quae fit duobus modis, aut magnarum rerum humilis dictio, aut minimarum oratio tumens : « reliquias Troiae cineres atque ossa peremptae » pro exercitu et uiris fortibus ; e contrario « fores effregit atque in aedes inruit alienas, ipsum dominum atque omnem familiam mulcauit » pro lupanari et lenone et meretricibus.*

La « cacozélie » s'opère de deux manières : soit elle est l'expression simple d'objets grandioses, soit elle traite de ceux qui sont médiocres dans un style enflé : « les restes de la destruction de Troie, des cendres et des os » pour désigner une armée et des hommes courageux ; ou au contraire : « Il força les portes et pénétra des temples étrangers, maltraita toute la maisonnée ainsi que le maître en personne » pour évoquer lupanar, proxénète et prostituées.<sup>9</sup>

Nous pouvons constater que, d'après Marius Plotius Sacerdos, la « *cacozelia* », au sens où l'entendent habituellement les rhéteurs et les grammairiens antiques, est soit « *humilis dictio* » (« discours simple »), soit « *oratio tumens* » (« discours enflé »). Cette bipartition semble parfaitement en adéquation avec les quatre exemples de « *cacozelia* » que nous donne Sénèque le Rhéteur :

*Gargonius in hac controuersia foedo genere cacozeliae usus dixit : istud publicum adulterium est, sub Miltiadis tropaeis concumbere.*

Gargonius, dans cette controverse, adopta un genre d'emphase bien grossier, lorsqu'il dit : « C'est un adultère d'État qu'un commerce charnel sous les trophées de Miltiade. »<sup>10</sup>

\*

*Catius Crispus, municipalis orator, cacozelos dixit post relatum exemplum Othryadis : aliud ceteros, aliud Laconas decet ; nos sine deliciis educamur, sine muris uiuimus, sine uita uincimus.*

Catius Crispus, orateur de petite ville, dit, avec une enflure maladroite, après avoir rappelé l'exemple d'Othryade : « Ce qui convient au reste du monde ne

---

9. MARIUS PLOTIUS SACERDOS, *Artes Grammaticae*, I, 455, 12-18, traduction libre.

10. SÉNÈQUE LE RHÉTEUR, *Controverses*, IX, 1, 15, traduction H. BORNECQUE.

convient pas aux Lacédémoniens ; nous sommes élevés sans mollesse, nous vivons sans murs, nous triomphons sans vie. »<sup>11</sup>

\*

*Ecce et illud genus cacozeliae est, quod amaritudinem uerborum quasi adgrauaturam res petit, ut in hac controuersia Licinius Nepos dixit : reus damnatus est legi, perit fornici.*

Voici encore une sorte d'emphase bien connue, où l'on recherche des mots durs, comme s'ils devaient donner plus de poids aux choses; ainsi Licinius Nepos dit dans cette controverse : « C'est la loi qui a fait condamner le coupable, la maison de tolérance qui l'a fait exécuter. »<sup>12</sup>

\*

*Dixit enim sententiam cacozeliae genere humillimo et sordidissimo, quod detractu aut adiectione syllabae facit sententiam: « Pro facinus indignum ! Peribit ergo quod Cicero scripsit, manebit quod Antonius proscripsit ? »*

Il y plaça en effet un trait recherché, mais du genre le plus commun et le moins relevé, où une syllabe de plus ou de moins produit le trait : « Oh ! crime indigne ! On oubliera donc que Cicéron a écrit, pour se rappeler qu'Antoine a proscrit. »<sup>13</sup>

Les deux premiers extraits sont des exemples d'hyperbole et peuvent à ce titre être catégorisés comme relevant de l'« *oratio tumens* ». Les deux derniers font quant à eux état d'un genre d'expression trop commun, parfois vulgaire : c'est l'« *humilis dictio* ». Cependant, même si ces attributions semblent bien fonctionner, Sénèque le Rhéteur ne développe pas plus en profondeur la nature de ce « *cacozeliae genus* » qu'il évoque dans trois extraits sur quatre. En revanche, Quintilien procède à un examen plus détaillé de cette notion et indique de prime abord trois manifestations de celle-ci :

*Nam tumidos et corruptos et tinnulos et quocumque alio cacozeliae genere peccantes certum habeo non uirium sed infirmitatis uitio laborare, ut corpora non robore sed ualetudine inflantur, et recto itinere lassi plerumque deuertunt. Erit ergo etiam obscurior quo quisque deterior.*

---

11. SÉNÈQUE LE RHÉTEUR, *Suasoires*, II, 16, traduction H. BORNECQUE.

12. SÉNÈQUE LE RHÉTEUR, *Controverses*, IX, 2, 28, traduction H. BORNECQUE.

13. SÉNÈQUE LE RHÉTEUR, *Suasoires*, VII, 11, traduction H. BORNECQUE.

Car je suis persuadé que l'enflure, le faux brillant, la délicatesse affectée, et tous les défauts qui naissent de la prétention, accusent la faiblesse et non l'excès de la force ; de même que la bouffissure est un signe de maladie et non de santé ; de même encore qu'une fois qu'on s'est écarté du droit chemin, on n'arrive au but qu'après s'être arrêté en maint endroit. Concluons donc que moins un maître est habile, plus il est obscur.<sup>14</sup>

Ainsi, selon lui, la « *cacozelia* » peut-être de trois genres : « *tumida* », « *corrupta* » ou « *tinnula* ». Si Maurizio Colombo fait par ailleurs remarquer que les genres « *corrupta* » et « *tinnula* » correspondent à l' « *exilis cacozelia* » dont il est question dans la *Vie de Virgile* de Suétone<sup>15</sup>, il importe surtout de retenir que la « *cacozelia* » produit une « *obscuritas* » dont le coupable n'est autre que l' « *infirmetas* » de l'auteur. Ajoutons à ces considérations le passage suivant issu de la *Rhétorique à Herrenius* :

*Quoniam, quibus in generibus elocutio uersari debeat, dictum est, uideamus nunc, quas res debeat habere elocutio commoda et perfecta. Quae maxime admodum oratori adcommodata est, tres res in se debet habere : elegantiam, compositionem, dignitatem. Elegantia est, quae facit, ut locus unus quisque pure et aperte dici uideatur. [...] Explanatio est, quae reddit apertam et dilucidam orationem. Ea comparatur duabus rebus, usitatis uerbis et propriis. Vsitata sunt ea, quae uersantur in <sermone> consuetudine cotidiana ; propria, quae eius rei uerba sunt aut esse possunt, qua de loquemur.*

Puisque nous avons dit quels devaient être les différents genres de style, voyons maintenant quelles qualités doit comporter un style pour être adapté et parfait. Celui qui convient le mieux à l'orateur doit présenter trois qualités : élégance, agencement des mots, beauté. L'élégance est ce qui fait que chaque idée paraît exprimée dans une langue pure et intelligible. [...] La clarté rend le discours intelligible et limpide. Elle s'obtient de deux manières : par l'usage de termes courants et de termes appropriés. Les termes courants sont ceux qu'on emploie habituellement dans la conversation et le langage de tous les jours : les termes

---

14. QUINTILIEN, *Institution oratoire*, II, 3, 9, traduction provenant du site internet Itinera Electronica.

15. COLOMBO M., « La Presunta Cacozelia Di Virgilio: Contributo All'esegesi Di Don. Vita Verg. 44 e Alla Storia Della Critica Letteraria. », *Rheinisches Museum Für Philologie*, vol. 157, no. 3/4, 2014, p. 334.

propres sont ceux qui s'appliquent ou peuvent s'appliquer au sujet dont nous parlons.<sup>16</sup>

Nous comprenons alors que l' « *explanatio* », qui n'est rien d'autre que le contraire de l' « *obscuritas* », consiste, entre autres choses, à employer des « *usitata uerba* » (des « mots communs »), ou pour le dire autrement, des « *communia uerba* ».

Faisons un point à ce stade : d'une part, Agrippa accuse Mécène et son cercle d'être les inventeurs d'une « *noua cacozelia* » dont l'une des caractéristiques est de reposer sur l'emploi de « *communia uerba* » ; d'autre part, Quintilien explique que la « *cacozelia* » produit de l' « *obscuritas* » tandis que, dans la *Rhétorique à Herennius*, il est établi que le contraire de celle-ci, l' « *explanatio* », consiste à utiliser des « *usitata uerba* ». Pour le dire de façon encore plus claire, la « *cacozelia* » et la « *noua cacozelia* », analysées au prisme de la clarté de l'expression, ont un rapport absolument antinomique dans leur usage des mots communs. C'est pourquoi il ne peut en découler une autre conclusion que celle-ci : les accusations de « *noua cacozelia* » faites par Agrippa ne portent pas sur le style du poète, mais bien sur le contenu même de ses vers. Cela est cependant contraire à la conclusion de Maurizio Colombo selon laquelle Agrippa formulerait à l'encontre de Virgile une critique plutôt banale de son style essentiellement motivée par une hostilité culturelle mêlée à une aversion personnelle.<sup>17</sup> Pourtant, le terme « *latens* » n'évoque pas un mal qui aurait gagné à son insu les vers du poète, mais bien une véritable intention de ce dernier, une intention qui ne serait ainsi pas de 'mal dire', mais de 'dire du mal'. Finalement ce serait pour cette raison qu'Agrippa qualifierait la « *noua cacozelia* » de « *non tumida nec exilis* » (« ni enflée ni maigre ») puisque la question ne serait pas de savoir si Virgile traite avec enflure les sujets communs ou avec légèreté ceux qui requièrent

---

16. ANONYME, *Rhétorique à Herennius*, IV, 12, 17, traduction G. ACHARD.

17. COLOMBO M., « La Presunta Cacozelia Di Virgilio: Contributo All'esegesi Di Don. Vita Verg. 44 e Alla Storia Della Critica Letteraria. », *Rheinisches Museum Für Philologie*, vol. 157, no. 3/4, 2014, p. 355.



l'emphase, mais bien de savoir quel discours il insinue dans ses textes par un procédé caché (« *latens* »).

Cependant, avant de nous attaquer à la lettre, nous devons nous demander, avec ce que nous savons des évènements historiques et politiques de l'époque, quelles auraient été les motivations du cercle de Mécène dans leur entreprise de critique voilée du régime augustéen. Nous employons ici le terme 'cercle de Mécène' avant même que d'avoir répondu à la seconde question que nous posions à la fin de la première sous-partie et nous pensons qu'il est temps d'en justifier l'emploi. La démonstration ne sera pas longue mais il est malgré tout impératif de rappeler que Virgile et Horace n'étaient pas que de simples contemporains, pas plus qu'ils n'étaient que de simples collègues sous le patronage de Mécène. Sur le lien qui les unissait, nous nous contenterons de donner ce passage tiré de la *Satire* I, 5 :

*Postera lux oritur, multo gratissima ; namque  
Plotius et Varius Sinuessae Vergiliusque  
occurrunt, animae qualis neque candidiores  
terra tullit neque quis me sit diuinctior alter.  
O qui complexus et gaudia quanta fuerunt !  
Nil ego contulerim iucundo sanus amico.*

Le jour suivant se lève, jour agréable au plus haut point : car à Sinuessa nous rejoignent Plotius, Varius et Virgile ; la terre n'a pas porté d'âmes plus pures, il n'est pas d'homme qui leur soit attaché plus que moi. Oh ! quels embrassements, quels transports de joie ! Tant que j'aurai mon bon sens, rien ne sera pour moi comparable au charme de l'amitié.<sup>18</sup>

ainsi que celui-là, issu de l'*Ode* I, 3 :

*Sic te diua potens Cypri  
sic fratres Helenae, lucida sidera,  
uentorumque regat pater*

---

18. HORACE, *Satires*, I, 5, 39-44, traduction F. VILLENEUVE.

*obstricis aliis praeter Iapyga,  
nauis, quae tibi creditum  
debes Vergilium ; finibus Atticis  
reddas incolumen precor  
et serues animae dimidium meae.*

Veuille à ce prix la déesse souveraine de Chypre, veuillent les frères d'Hélène, astres lumineux, veuille le père des vents, les tenant enchaînés tous, hors l'Iapyx, te conduire, vaisseau à qui je confie et qui me dois Virgile : remets-le sauf, je t'en conjure, à la terre athénienne et conserve la moitié de mon âme.<sup>19</sup>

Ce dernier illustre d'ailleurs le fait que les poètes furent proches au point qu'Horace considérât Virgile comme la moitié de son âme (« *animae dimidium meae* »). C'est, de plus, à Virgile qu'il doit d'avoir été introduit auprès de Mécène :

*Felicem dicere non hoc  
me possim, casu quod te sortitus amicum ;  
nulla etenim mihi te fors obtulit ; optimus olim  
Vergilius, post hunc Varius dixere quid essem.  
Vt ueni coram, singultim pauca locutus  
(infans namque pudor prohibebat plura profari,  
non ego me claro natum patre, non ego circum  
me Satureiano uectari rura caballo,  
sed quod eram narro ; respondes, ut tuus est mos,  
pauca ; abeo, et reuocas nono post mense iubesque  
esse in amicorum numero.*

Ton amitié, je ne saurais la donner pour le simple lot d'une chance heureuse : ce n'est point le hasard qui t'a offert à moi. Un jour l'excellent Virgile, après lui Varius, t'ont dit ce que j'étais. Quand je fus venu devant toi, alors, prononçant quelques mots entrecoupés, car la timidité, qui arrête la langue, m'empêchait d'en dire davantage, je ne me vante point d'être né d'un père illustre, ni de faire le tour de mes domaines porté sur un cheval de Saturium, mais j'explique ce que j'étais.

---

19. HORACE, *Odes*, I, 3, 1-8, traduction F. VILLENEUVE.

Tu me réponds, selon ton habitude, en quelques mots ; je m'en vais ; tu me rappelles neuf mois plus tard, et tu m'invites à compter au nombre de tes amis.<sup>20</sup>

Ce passage, en plus de révéler ce qu'Horace doit de sa position auprès de Mécène à Virgile, montre également la relation d'amitié, sincère et profonde, qu'il exista entre les trois hommes. Ainsi, si que les accusations de « *cacozelia* » formulées par Agrippa visent à la fois Virgile et Mécène, il y a fort à parier que le troisième membre de la bande ne soit exempt de tout reproche.

Au sujet des raisons qui poussèrent Mécène, sur la demande de Virgile, à faire rentrer Horace dans son cercle, Robin Nisbet fait la remarque suivante :

*There were practical advantages for both men in the relationship: the politician tamed a potential dissident who had shown dangerous impartiality in Epode 16, and the poet found the encouragement, psychological as well as material, that so skillful a manipulator could provide.*

Il y avait pour les deux hommes un intérêt pratique à leur relation : le politicien apprivoisait un dissident potentiel qui avait fait montre d'une dangereuse impartialité dans l'Épode 16, tandis que le poète trouvait tout le soutien, tant psychologique que matériel, qu'un tel manipulateur pouvait lui apporter.<sup>21</sup>

L'auteur de cette citation dépeint alors Horace comme un jeune opposant à la politique d'Auguste tandis que Mécène en serait un fervent défenseur. S'il existe bien entendu une part de vérité dans cette affirmation, nous nous chargerons plus tard d'y apporter quelques nuances. En revanche, ce qui doit nous interpeler ici est le fait que Mécène soit présenté comme au-dessus de tout soupçon alors que, nous l'avons vu, c'est bien contre lui que sont dirigées les accusations d'Agrippa. Dès lors, nous sommes en droit de penser que Mécène ne fut pas toujours un parangon de fidélité à l'empereur et qu'il put, au gré de ses humeurs et de la grâce ou de la disgrâce dans

---

20. HORACE, *Satires*, I, 6, 52-62, traduction F. VILLENEUVE.

21. NISBET R., « Horace: life and chronology », in HARRISON S. (dir.), *The Cambridge Companion to Horace*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007, p. 10, traduction personnelle.

laquelle il se trouvait, encourager ses poètes à insérer dans leurs textes quelques insinuations qui reflétassent les griefs qu'il faisait au pouvoir impérial.

### 1.3. Un Horace vengeur...

Revenons donc à présent sur les motivations qui auraient pu mener ces poètes à prendre position contre Auguste : d'abord, nous savons que plusieurs des membres du cercle de Mécène se sont vus être expropriés par Octavien dans le cadre de distributions de terres à ses vétérans dont l'une eut lieu en 41 av. J.-C., peu après la bataille de Philippes.<sup>22</sup> On compte parmi eux Properce<sup>23</sup>, Virgile<sup>24</sup>, ou bien encore Horace :

*Dura sed emouere loco me tempora grato  
ciuilisque rudem belli tulit aestus in arma  
Caesaris Augusti non responsura lacertis.  
Vnde simul primum me dimisere Philippi,  
decisis humilem pinnis inopemque paterni  
et laris et fundi paupertas impulit audax  
ut uersus facerem ; sed quod non desit habentem  
quae poterunt umquam satis expurgare cicutaе,  
ni melius dormire putem quam scribere uersus ?*

Mais le malheur des temps m'éloigna d'un lieu qui m'était cher et la tempête politique me jeta, sans expérience de la guerre, dans une armée qui ne pouvait tenir contre le bras de César Auguste. Aussitôt que Philippes m'eut donné mon congé, retombé à terre comme un oiseau dont on a coupé les ailes et dépouillé du lare et du domaine paternels, je trouvais dans l'audace de la pauvreté le courage de fabriquer des vers. Mais, aujourd'hui, je suis à l'abri du besoin, et quelle dose

---

22. APPIEN, *Guerres civiles*, IV, 3.

23. PROPERCE, *Élégies*, IV, 1, 127.

24. VIRGILE, *Bucoliques*, IX.

de ciguë sera jamais assez forte pour me nettoyer le sang si, dans mon opinion, il ne vaut pas mieux dormir que d'écrire des vers ?<sup>25</sup>

Le poète de Vénouse confie avoir perdu les terres paternelles au lendemain de la bataille de Philippes et, s'il précise bien que celles-ci lui étaient chères, il explique, en outre, que cette perte a conditionné son avenir puisque c'est elle, ainsi que la pauvreté qui en découla, qui lui donna le courage de devenir poète. Ce passage offre un éclairage très net sur les motivations d'Horace : jouissant du confort que lui procurait le domaine de son père, il n'avait rien à gagner à fabriquer des vers, mais ayant tout perdu et n'ayant, de fait, plus rien à perdre, il pouvait librement s'y adonner. Dès lors, comment ne pas croire qu'il avait, au moins au début de sa carrière poétique, le projet d'écrire des vers licencieux ? Cette lecture est notamment appuyée par les deux derniers vers de l'extrait qui, comme dans une espèce de désaveu de l'art poétique, transfigurent l'idée selon laquelle écrire des vers n'apporterait pas plus au poète que le fait de dormir : c'est-à-dire rien du tout. La seule lecture de ces lignes pourrait nous porter à croire qu'Horace voyait dans la poésie un simple moyen de refaire la fortune perdue par cette spoliation, et, qu'une fois celle-ci acquise, la poésie ne lui présenterait plus grand intérêt. Néanmoins, l'extrait suivant met en exergue le fait qu'Horace ne vivait pas de ses vers :

*Nulla taberna meos habeat neque pila libellos  
quis manus insudet uolgi Hermogenisque Tigelli,  
nec recito cuiquam nisi amicis, idque coactus,  
non ubiuis coramue quibuslibet.*

Aucune boutique, aucun pilier ne pourrait offrir mes petits livres aux mains suantes de la foule et d'Hermogène Tigellius. Je ne les débite à personne, sinon à mes amis, et encore par contrainte ; tout lieu, tout public ne m'est pas bon.<sup>26</sup>

---

25. HORACE, *Épîtres*, II, 2, 46-54, traduction F. VILLENEUVE.

26. HORACE, *Satires*, I, 4, 71-78, traduction F. VILLENEUVE.

Robin Nisbet fait remarquer que si sa poésie ne lui permettait, certes, pas d'en vivre, elle a cependant pu attirer sur lui les regards et la considération de personnes haut placées, ce qui lui aurait *a priori* donné accès au poste de *scriba* à l'*aerarium*, un poste important qui lui permettait non seulement de subvenir à ses besoins, mais, bien plus encore, d'en tirer de la fierté.<sup>27</sup> Au surplus, cet extrait des *Satires* révèle qu'Horace était parfaitement conscient des ennuis que pouvaient lui apporter ses vers, et qu'il se gardait bien d'en faire une large promotion. Dès lors, on peut se demander quelle fut la source de motivation d'un artiste qui n'écrivait ni pour la simple beauté de son art, ni pour la gloire, ni pour en vivre. Il n'en demeure à nos yeux plus qu'une seule, celle de venger son père et son héritage en s'en prenant à celui qui avait ordonné les expropriations : Auguste.

Si l'on admet qu'une telle entreprise put avoir lieu, nous croyons qu'il faut envisager au nombre des motivations d'Horace la volonté de réparer une perte que l'on devine plus importante encore pour le poète que celle de simples biens matériels :

*Liberius si  
dixero quid, si forte iocosius, hoc mihi iuris  
cum uenia dabis ; insueuit pater optimus hoc me,  
ut fugerem exemplis uitiorum quaeque notando.  
Cum me hortaretur, parce, frugaliter atque  
uiuere uti contentus eo quod mi ipse paresset :  
« Nonne uides, Albi ut male uiuat filius utque  
Baius inops ? magnum documentum, ne patriam rem  
perdere quis uelit. »*

S'il m'arrive de parler avec un peu trop de franchise, un peu trop de gaîté, c'est un droit qu'il faut avoir l'indulgence de m'accorder. Mon excellent père m'a donné cette habitude parce que, pour me faire fuir les vices, il me marquait chacun d'eux par des exemples. Quand il m'exhortait à vivre avec économie,

---

27. NISBET R., « Horace: life and chronology », in HARRISON S. (dir.), *The Cambridge Companion to Horace*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007, p. 9.

ordre, content du bien qu'il m'avait lui-même amassé : « Ne vois-tu pas, me disait-il, comme le fils d'Albius vit péniblement, et dans quelle misère est Baius ? Excellente leçon pour que nul n'ait envie de dissiper son patrimoine ! »<sup>28</sup>

Bien entendu, Horace n'est *a priori* pas, contrairement à Baius, responsable de la perte de la fortune familiale. Il n'en demeure pas moins qu'il s'est retrouvé dans une situation dans laquelle son père, qu'il qualifie par d'ailleurs d' « *optimus* », lui avait gardé de tomber. Les spoliations d'Octavien, en plus d'annihiler l'héritage matériel d'Horace, ont grandement fragilisé l'héritage moral de son père auquel il admettait devoir tous ses bonheurs et toutes ses réussites :

*Atqui si uitiis mediocribus ac mea paucis  
mendosa est natura, alioqui recta, uelut si  
egregio inspertos rependas corpore naeuos,  
si neque auaritiam neque sordes nec mala lustra  
obiciet uere quisquam mihi, purus et insons,  
ut me collaudem, si et uiuo carus amicis,  
causa fuit pater his [...]*

Et, pourtant si ma nature, droite d'ailleurs, n'est entachée que de défauts médiocrement graves et en petit nombre, comparables à des verrues qu'on trouverait éparses sur un beau corps, si personne ne peut sans mentir me reprocher ni avarice, ni tenue sordide, ni basse débauche, si, pour faire mon propre éloge, ma vie est nette et sans reproche, si je suis cher à mes amis, je le dois à mon père [...]<sup>29</sup>

Enfin, d'après Peter Levi, Horace perdit son père aux alentours de ses vingt ans<sup>30</sup>, c'est-à-dire vers 45 av. J.-C., tandis que les confiscations de terres opérées par Octavien sont datées de 41 av. J.-C.. La proximité de ces dates, la jeunesse et la sensibilité d'Horace, ainsi que son amour, revendiqué dans ses œuvres, pour son père, me font paraître inconcevable l'idée qu'Horace n'ait pas eu, à ce moment, le

28. HORACE, *Satires*, I, 4, 103-111, traduction F. VILLENEUVE.

29. HORACE, *Satires*, I, 6, 65-71, traduction F. VILLENEUVE.

30. LEVI P., *Horace : A Life*, Londres/New York, Tauris Parke Paperbacks, 1997, p. 20.

moindre ressentiment à l'égard d'Octavien. En outre, il est même probable qu'Horace ait revendiqué, toujours de façon cachée et dans une espèce de mise-en-abîme provocatrice, la *cacozelia* dont il faisait preuve :

*Denique non omnes eadem mirantur amantque ;  
carmine tu gaudes, hic delectatur iambis,  
ille Bionis sermonibus et sale nigro.  
Tres mihi conuiuiae prope dissentire uidentur,  
poscentes uario multum diuersa palato.  
Quis dem ? Quid non dem ? Renuis quod tu, iubet alter ;  
quod petis, id sane est inuisum acidumque duobus.*

Enfin, tous les hommes n'ont pas les mêmes admirations et les mêmes goûts. Toi, tu fais ton plaisir de l'ode ; pour cet autre, les iambes ont du charme, et, pour cet autre encore les entretiens à la manière de Bion, avec leur sel noir. Il me semble voir trois convives en désaccord, dont les palais différents réclament les mets les plus divers. Que vous donner ? Que ne pas vous donner ? Ce que tu refuses, un des deux autres le désire ; ce que tu cherches est précisément ce qui leur paraît, à l'un et à l'autre, aigre et odieux.<sup>31</sup>

En effet, ce que veut le destinataire de cette *Épître*, ce sont des « *carmina* », c'est-à-dire des *Odes*. On ne saurait dater avec précision chacune des œuvres d'Horace mais une chose est certaine, ses deux dernières sont le second recueil des *Épîtres* dont est tiré cet extrait, et le quatrième livre des *Odes*, commandé par Auguste. Il est communément admis que ces deux œuvres furent écrites après 13 av. J.-C., tandis qu'Horace n'avait plus rien fait paraître publiquement depuis le *Chant Séculaire* de 17 av. J.-C.. Ce que nous cherchons à montrer, c'est que ces œuvres sont rapprochées dans le temps, tant dans celui de leur écriture que dans celui de leur parution, et qu'il nous paraît évident que le second volume des *Épîtres* parût avant le dernier des *Odes*. Sinon quoi le destinataire de l'*Épître* II, 2 ne se permettrait pas de réclamer à Horace de nouveaux « *carmina* » ni ne lui ferait le reproche de ne plus rien écrire :

---

31. HORACE, *Épîtres*, II, 2, 58-64, traduction F. VILLENEUVE.



*Dixi me pigrum proficiscenti tibi, dixi  
talibus officiis prope mancum, ne mea saeuos  
iurgares ad te quod epistula nulla rediret.  
Quid tum profeci, mecum facientia iura  
si tamen adtemptas ? Quereris super hoc etiam quod  
expectata tibi non mittam carmina mendax.*

Je t'ai dit, à ton départ, que j'étais paresseux, je t'ai dit que j'avais, pour de pareils devoirs, a main paralysée, voulant éviter ton mécontentement et tes reproches s'il ne t'arrivait aucune réponse de moi. Qu'y ai-je gagné si, malgré tout, tu ne respectes pas le droit, qui est de mon côté ? Par surcroît, tu te plains encore que je ne t'envoie pas les vers lyriques attendus et que je t'aie menti.<sup>32</sup>

Une fois admis que le dernier volume des *Épîtres* parut avant celui des *Odes* et que les deux ouvrages furent rédigés aux alentours de la même période, comment ne pas être tenté de faire le rapprochement entre ce Florus, auquel s'adresse Horace et lui réclamant des « *carmina* », et Auguste, commanditaire des *Odes* à paraître prochainement ? Avant même de voir où ce parallèle va nous mener, nous pouvons déjà faire remarquer que cette ambiguïté sur le destinataire participe d'une certaine forme de *cacozelia*. Mais si nous regardons la lettre, c'est encore mieux :

*Quod petis, id sane est inuisum acidumque duobus.*

Ce que tu cherches est précisément ce qui leur paraît, à l'un et à l'autre, aigre et odieux.<sup>33</sup>

Si l'on accepte que ce vers puisse être, au moins en partie, adressé à Auguste, alors le verbe « *petere* » revêt un aspect plus concret : il ne s'agit pas seulement de ce que désire Auguste, mais de ce qu'il a commandé. Or, il se pourrait justement que ce qu'il commanda ne fût pas pour son plus grand plaisir, car d'autres y verraient des

---

32. HORACE, *Épîtres*, II, 2, 20-25, traduction F. VILLENEUVE.

33. HORACE, *Épîtres*, II, 2, 64, traduction F. VILLENEUVE.

vers acides (« *acidum* »), et même malveillants (« *inuisum* »), à son encontre. Ici, tout le processus de *cacozelia latens* reposerait sur le seul mot « *inuisum* » car, si les traducteurs comprennent tous ce mot au sens de ‘détesté’, il peut tout aussi bien avoir celui de ‘détestant’. Bien sûr, chacun fera la lecture qu’il voudra, mais la simple existence de cette ambiguïté est déjà chose troublante. D’autant plus qu’un autre sens du mot « *inuisum* » est ‘invisible’ et, si l’on accepte que, dans une sorte de jeu polysémique, Horace ait voulu que se superposent ces différentes significations d’un même mot, on se retrouve alors face à une promesse faite à Auguste de lui adresser des vers dont la malveillance lui sera invisible.

Ainsi, bien qu’on ne puisse précisément dater, avec le seul texte de Donat, les reproches de *cacozelia latens* faits par Agrippa à Mécène et à Virgile, on pourrait à tout le moins être tenté de croire qu’Horace en avait, à cette époque, déjà connaissance et qu’il prit un malin plaisir à annoncer qu’il en ferait usage dans sa prochaine œuvre, pourtant commandée par Auguste lui-même.

#### **1.4. ...et un Horace flatteur**

Pourtant, Horace, même si nous avons montré qu’il avait toutes les raisons et toutes les inclinations qu’il fallait pour médire d’Auguste, ne pouvait ni se permettre de l’attaquer librement – c’est pourquoi la *cacozelia* que nous cherchons est *latens* – ni le haïr véritablement, tant il lui était redevable de sa position. En effet, nous avons fait remarquer plus haut qu’Horace avait fini par obtenir un poste de *scriba* dans l’*aerarium* par l’intermédiaire d’hommes importants qui avaient remarqué ses écrits. Le poète, toujours lucide sur les tenants et aboutissants de sa réussite personnelle, en parle en ces termes :

*Plotius et Varius, Maecenas Vergiliusque,  
 Valgius et probet haec Octavius optimus atque  
 Fuscus et haec utinam Viscorum laudet uterque !  
 Ambitione relegata te dicere possum,  
 Pollio, te, Messalla, tuo cum fratre, simulque  
 uos, Bibule et Serui, simul his te, candide Furni,  
 compluris alios, doctos ego quos et amicos  
 prudens praetereo ; quibus haec, sint qualiacumque,  
 adridere uelim, doliturus, si placeant spe  
 deterius nostra.*

Que Plotius et Varius, Mécène et Virgile, et Valgius et l'excellent Octavius, et Fuscus approuvent ce que j'écris ; et puissent les deux Viscus le louer ! Je puis, sans aucun esprit d'intrigue, te nommer, Pollion, toi aussi, Messalla, ainsi que ton frère ; vous, en même temps, Bibulus et Servius, et, avec ceux-ci, toi, sincère Furnius, et plusieurs autres, hommes savants et mes amis, que je passe sous silence, mais non par oubli : je voudrais qu'à tous ceux-là mes vers, tels qu'ils sont, pussent sourire : et je serais malheureux s'ils leur plaisaient moins que je ne l'espère.<sup>34</sup>

Levons tout de suite le doute, l'Octavius dont il est question dans cet extrait n'est pas Auguste. François Villeneuve fait justement remarquer qu'à cette époque, Horace appelle toujours 'César' celui qui deviendra empereur, et qu'il le nommera de toute manière 'Auguste' par la suite. Il s'agit donc plus probablement, selon lui, d'Octavius Musa.<sup>35</sup> Nous pourrions rétorquer que l'usage de l'adjectif « *optimus* » place Octavius au-dessus des autres noms évoqués et qu'il n'y a au-dessus de Mécène que l'empereur, mais nous pensons que là n'est pas le propos. Ce qu'il importe de remarquer, c'est la grande déférence que témoigne Horace à l'égard de ceux qui l'estiment, et Auguste compte au nombre de ces gens puisqu'il offrira au poète, en 19 av. J.-C., d'être son secrétaire<sup>36</sup> avant de lui commander, en 17, le *Chant séculaire*.

---

34. HORACE, *Satires*, I, 10, 81-90, traduction F. VILLENEUVE.

35. VILLENEUVE F., in HORACE, *Satires*, Paris, Les Belles Lettres, [1932] 2018, p. 108, n. 2.

36. SUÉTONE, *Vie d'Horace*, 18-25.

C'est pourquoi, si l'enjeu de ce mémoire est bien entendu de partir à la recherche des éléments textuels qui permettraient de montrer qu'Horace était loin d'approuver tous les faits et gestes du premier homme de Rome, il faut cependant à tout prix nous garder de croire qu'il en fut un féroce opposant. Nous pensons ainsi que les éloges impériaux faits par le poète sont véritablement sincères. On comptera au nombre des plus notables d'entre eux l'Ode 37 du premier livre qui célèbre la victoire d'Actium en la présentant comme le triomphe de Rome et d'Auguste sur l'Égypte :

*Nunc est bibendum, nunc pede libero  
pulsanda tellus, nunc Saliaribus  
ornare puluinar deorum  
tempus erat dapibus, sodales.*

*Antehac nefas depromere Caecubum  
cellis auitis, dum Capitolio  
regina dementis ruinas  
funus et imperio parabat*

*contaminato cum grege turpium  
morbo uirorum, quidlibet impotens  
sperare fortunaque dulci  
ebria. Sed minuit furorem*

*uix una sospes nauis ab ignibus,  
mentemque lymphatam Mareotico  
redegit in ueros timores  
Caesar, ab Italia uolantem*

*remis adurgens, accipiter uelut  
mollis columbas aut leporem citus  
uenator in campis niualis  
Haemoniae, daret ut catenis*

*fatale monstrum. Quae generosius*

*perire quaerens nec muliebriter  
expauit ensem nec latentis  
classe cita reparauit oras,*

*ausa et iacentem uisere regiam  
uoltu sereno, fortis et asperas  
tractare serpentes, ut atrum  
corpore combiberet uenenum,*

*deliberata morte ferocior:  
saeuis Liburnis scilicet inuidens  
priuata deduci superbo,  
non humilis mulier, triumpho.*

Maintenant il faut boire, maintenant il faut, d'un pied libéré, frapper la terre, maintenant, pour un banquet digne des Saliens, il était temps, camarades, de disposer les coussins des dieux.

Avant ce jour, il était sacrilège de tirer le Cécube du cellier des aïeux, dans le temps qu'une reine préparait la ruine insensée du Capitole et les funérailles de l'empire,

avec son troupeau malsain d'hommes infâmes et souillés, livrée sans frein à tous les espoirs et ivre des douceurs de la Fortune. Mais, pour rabattre sa folie, un seul de ses vaisseaux, à peine, s'échappa des flammes, et, pour réduire à des terreurs vraies son esprit que transportait le vin maréotique, César, tandis qu'elle volait loin de l'Italie,

fit force de rames pour fondre sur elle, comme fond l'épervier sur les timides colombes ou, sur le lièvre, le chasseur agile dans les plaines de la neigeuse Hémonie, et il voulait livrer aux chaînes

le monstre élu du Destin. Mais elle, cherchant à mourir plus noblement, n'eut pas devant le glaive une frayeur de femme et ne gagna point, sur sa flotte rapide, l'abri d'une contrée cachée ;

elle osa regarder d'un visage serein son palais déchu et, sans crainte, manier les serpents irrités pour en boire, de tout son corps, le noir venin,

plus intrépide par la volonté de mourir : oui, elle refusait aux cruels liburnes, femme au cœur haut, l'honneur de la conduire détrônée à l'orgueilleux triomphe.<sup>37</sup>

---

37. HORACE, *Odes*, I, 37, traduction F. VILLENEUVE.

Cette *Ode* illustre parfaitement notre propos car nous pensons, comme de nombreux commentateurs, qu'Horace célèbre pleinement et sincèrement la victoire d'Auguste en Actium. De ce fait, nous nous opposons à la lecture faite par Jean-Yves Maleuvre qui présente cette pièce comme une attaque en règle contre l'empereur en arguant que le « *fatale monstrum* » du vers 21 ne peut être repris par le « *quae* » qui suit et que, de fait, il n'est pas le complément d'objet direct du verbe du verbe « *daret* » (v. 20) mais le sujet. Roland Mayer, pour sa part, fait remarquer que le « *quae* » renvoie à la personne (ici, la « *regina* ») plutôt qu'à l'image qui lui est associée (le « *fatale monstrum* »), cette tournure étant connue sous le nom de *constructio ad sensum*.<sup>38</sup> Cependant, nous ne pensons pas non plus que le texte soit tout à fait exempt, sinon de reproches, au moins de mises-en-garde. Tous les commentateurs de cette *Ode* savent que, dans le premier vers, « *nunc est bibendum* » (« Maintenant, il faut boire ») est une imitation de la tournure d'Alcée de Mytilène « *Nūn χρῆ μεθύσθην* » («Maintenant, il faut s'enivrer»). Quelques-uns font le rapprochement entre la mort du tyran Candaule célébrée par Alcée et celle de Cléopâtre par Horace mais aucun n'a poussé plus loin son analyse en portant son regard du côté des triomphateurs. On constate alors que, si Cléopâtre répond à Candaule, Auguste, lui, répond à Gygès. Or, ce dernier, assassin de Candaule, se trouve être également au cœur d'un mythe platonicien :

Ὅς δὲ καὶ οἱ ἐπιτηδεύοντες ἀδυναμία τοῦ ἀδικεῖν ἄκοντες αὐτὸ ἐπιτηδεύουσι, μάλιστ' ἂν αἰσθοίμεθα, εἰ τοιόνδε ποιήσαιμεν τῇ διανοίᾳ· δόντες ἐξουσίαν ἑκατέρῳ ποιεῖν ὅτι ἂν βούληται, τῷ τε δικαίῳ καὶ τῷ ἀδίκῳ, εἴτ' ἐπακολουθήσαιμεν θεώμενοι ποῖ ἢ ἐπιθυμία ἑκάτερον ἄξει. Ἐπ' αὐτοφώρῳ οὖν λάβοιμεν ἂν τὸν δίκαιον τῷ ἀδίκῳ εἰς ταῦτόν ἰόντα διὰ τὴν πλεονεξίαν, ὃ πᾶσα φύσις διώκειν πέφυκεν ὡς ἀγαθόν, νόμῳ δὲ βία παράγεται ἐπὶ τὴν τοῦ ἴσου τιμὴν. Εἴη δ' ἂν ἡ ἐξουσία ἦν λέγω τοιάδε μάλιστα, εἰ αὐτοῖς γένοιτο οἷαν ποτέ φασιν δύναμιν Γύγῃ, τῷ τοῦ Λυδοῦ προγόνῳ, γενέσθαι.

38. MAYER R., *Horace: Odes Book I*, Cambridge University Press, 2012, p. 221.

Pour prouver que l'on ne pratique la justice que malgré soi et par impuissance de commettre l'injustice, nous ne saurions mieux faire qu'en imaginant le cas que voici. Donnons à l'homme de bien et au méchant un égal pouvoir de faire ce qui leur plaira ; suivons-les ensuite et regardons où la passion va les conduire : nous surprendrons l'homme de bien s'engageant dans la même route que le méchant, entraîné par le désir d'avoir sans cesse davantage, désire que toute nature poursuit comme un bien, mais que la loi ramène de force au respect de l'égalité. Le meilleur moyen de leur donner le pouvoir dont je parle, c'est de leur prêter le privilège qu'eut autrefois, dit-on, Gygès, l'aïeul du Lydien.<sup>39</sup>

Ce parallèle permettrait ainsi au poète de rappeler à Auguste qu'un homme de son rang, possédant un pouvoir pratiquement infini, se devait de redoubler de vigilance sur le chemin de la Justice car il ne pouvait s'en écarter que trop aisément. Cette mise-en-garde du premier vers trouverait alors son écho dans les derniers : « *superbo / non humilis mulier triumpho* » car, si Cléopâtre n'est pas humble (« *non humilis* »), le triomphe que lui impose Auguste (aussi bien dans les faits que dans la lettre, puisque « *superbo* » et « *triumpho* » encerclent « *non humilis mulier* ») est, lui, orgueilleux. En résumé, la *cacozelia* que nous cherchons ne consiste pas en des attaques frontales qui chercheraient, par exemple, à présenter le *princeps* comme un « *monstrum* » mais plutôt des commentaires, sur des aspects aussi bien privés que publics de la vie d'Auguste, qui viseraient à faire descendre l'empereur de son piédestal. Ce genre de reproche présente la particularité de ne pas être incompatible avec une réelle admiration des bienfaits accomplis et installe donc Horace à une place ambiguë qui consiste à honorer aussi bien qu'à moquer. Cette vision de l'œuvre du poète que nous tenterons de présenter plus en profondeur dans les prochaines parties, entre en parfaite harmonie avec la remarque faite par Michèle Lowrie :

---

39. PLATON, *La République*, II, 359b-359d.

*He has been celebrated and condemned as a 'spokesman' for the Augustan programme; he has been exonerated from such commitment as an ironist in Epicurean vein; it is fiercely debated whether his poetic warnings to the princeps constitute praise or blame.*

Il a été célébré aussi bien que condamné pour son rôle de 'porte-parole' du programme d'Auguste ; on lui a pardonné un tel engagement au titre d'une ironie dans la veine Épicurienne ; la question de savoir si ses avertissements poétiques au *princeps* constituent un éloge ou un blâme est âprement débattue.<sup>40</sup>

Nous nous inscrivons donc dans la continuité de cet âpre débat en soutenant que les avertissements d'Horace participent aussi bien de l'éloge que du blâme.

Bien sûr, il existe de nombreux autres exemples d'un tel procédé, où la glorification de l'empereur s'accompagne d'une semonce. On pourra par exemple citer, sans trop nous y attarder la troisième *Ode* du livre III :

*Iustum et tenacem propositi uirum  
non ciuium ardor praua iubentium,  
non uoltus instantis tyranni  
mente quatit solida neque Auster,*

*dux inquieti turbidus Hadriae,  
nec fulminantis magna manus Iouis:  
si fractus inlabatur orbis,  
inpavidum ferient ruinae.*

*Hac arte Pollux et uagus Hercules  
ensius arces attigit igneas,  
quos inter Augustus recumbens  
purpureo bibet ore nectar ;*

[...]

*gratum elocuta consiliantibus  
Ionone diuis: « Ilion, Ilion*

---

40. LOWRIE M., « Horace and Augustus », in HARRISON S. (dir.), *The Cambridge Companion to Horace*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007, p. 77.



*fatalis incestusque iudex  
et mulier peregrina uertit*

*in puluerem, ex quo destituit deos  
mercede pacta Laomedon, mihi  
castaeque damnatum Mineruae  
cum populo et duce fraudulento.*

*Iam nec Lacaenae splendet adulterae  
famosus hospes nec Priami domus  
periura pugnaces Achiuos  
Hectoreis opibus refringit*  
[...]

*Sed bellicosis fata Quiritibus  
hac lege dico, ne nimium pii  
rebusque fidentes auitae  
tecta uelint reparare Troiae.*  
[...]

L'homme juste et ferme en sa résolution, ni la furie des citoyens ordonnant le mal, ni le visage d'un tyran qui menace n'ébranlent et n'entament son esprit, non plus que l'Auster,

chef turbulent de l'orangeuse Adriatique, non plus que la grande main de Jupiter foudroyant : que le monde se rompe et s'écroule, ses débris le frapperont sans l'effrayer.

Par une pareille valeur, Pollux et l'errant Hercule ont gravi jusqu'au faite les hauteurs de l'Empyrée, et entre eux Auguste sera couché, buvant, de ses lèvres pourprées, le nectar ;

[...]

quand Junon eut prononcé dans le conseil des dieux ces paroles bien accueillies : « Ilion, Ilion ! L'arbitre fatal et impur et la femme étrangère l'ont réduite

en cendres, Ilion, qui, depuis le jour où Laomédon frustra les dieux du salaire convenu, nous était livrée, à moi et à la chaste Minerve, avec son peuple et son chef déloyaux.

Il n'éblouit plus la Laconienne adultère, l'hôte scandaleux, et la maison parjure de Priam n'a plus, pour rompre les attaques achéennes, le secours d'Hector,

[...]

Mais je prononce ces destins pour les belliqueux Quirites sous cette condition qu'un soin trop pieux et trop peu de confiance en leur fortune ne les conduisent point à relever les demeures de leur aïeule Troie. [...]<sup>41</sup>

Les deux premières strophes donnent à voir le canon du Sage dans la philosophie stoïcienne, c'est-à-dire de l'homme que rien n'ébranle tant sa raison lui confère une fermeté inébranlable. La troisième strophe prête ensuite ces valeurs à Auguste ainsi qu'à Pollux et Hercule, faisant alors de l'empereur l'égal de ces derniers, c'est-à-dire un dieu. Cet éloge, aussi glorieux soit-il, s'accompagne cependant lui aussi d'une mise-en-garde, proférée par Horace par l'intermédiaire de la bouche de Junon : Rome ne prospérera que si elle se garde de reconstruire Troie. Certains commentateurs ont vu dans ces paroles une allusion au projet de Jules César de faire de Troie la nouvelle Rome (« *fama percrebuit migraturum Alexandriam uel Ilium translatis simul opibus imperii* »<sup>42</sup>) mais François Villeneuve, et bien d'autres, soulignent le fait qu'il n'a jamais été prouvé qu'Auguste eût la même ambition. À ce titre, il se demande si Horace n'est pas là empreint du même sentiment que celui qui anima Virgile lorsqu'il écrivit : « *Sit Romana potens Italia uirtute propago* »<sup>43</sup>, c'est-à-dire celui selon lequel Rome était désormais italienne et ne devait plus rien à son origine asiatique que représentait Troie.<sup>44</sup> Nous pensons, tout comme lui, que lorsque Horace conseille de ne pas relever les demeures de Troie (« *auitae tecta reparare Troiae* »), il souhaite en réalité que Rome ne devienne pas comme elle. Quels sont alors les aspects troyens qui inquiètent tant le poète ? Celui-ci nous donne quelques indices dans son texte : Ilion y est qualifiée par Junon de « *cum populo et duce*

---

41. HORACE, *Odes*, III, 3, 1-12/17-28/57-60, traduction F. VILLENEUVE.

42. « Le bruit s'accrédita qu'il allait se retirer à Alexandrie ou à Troie, et y transporter les forces de l'empire », SUÉTONE, *Vie de César*, LXXIX.

43. « Que la race romaine soit puissante par la valeur italienne », VIRGILE, *Énéide*, XII, 827.

44. VILLENEUVE F. in HORACE, *Odes et Épodes*, Paris, Les Belles Lettres, [1929] 2019, p. 102, n. 1.

*fraudento* »<sup>45</sup>, puis il est question plus tard de la « *Priami domus periura* »<sup>46</sup> et de la « *Lacaenae adulterae* »<sup>47</sup>. Les éléments que retient le poète pour désigner Troie sont donc le chef déloyal et la femme adultère. Ainsi, lorsque Horace met en garde Auguste de ne pas relever Ilion, il suggère, même très légèrement, que ces vices puissent être ceux de l'empereur. Les parties suivantes de ce mémoire auront d'ailleurs l'occasion de traiter plus en profondeur ces motifs mais concluons pour le moment cette partie sur le fait qu'Horace nous semble s'être complu dans son ambiguïté, tirant profit des puissants, et notamment d'Auguste, pour garantir son statut social, tout en n'omettant pas la veine sarcastique qu'il affectionnait et à laquelle il semblait mettre un point d'honneur de n'épargner personne, pas même la plus haute figure de l'empire.

\* \* \*

---

45. « avec son peuple et son chef déloyaux », HORACE, *Odes*, III, 3, 24, traduction F. VILLENEUVE.

46. « la maison parjure de Priam », HORACE, *Odes*, III, 3, 26-27, traduction F. VILLENEUVE.

47. « la Laconienne adultère », HORACE, *Odes*, III, 3, 25, traduction F. VILLENEUVE.

## 2. Auguste tyran

Maintenant que nous avons exposé les raisons qui auraient pu pousser Horace à vouloir exprimer son opposition à Auguste à travers ses vers, nous allons voir comment celle-ci pourrait bien s'y manifester. Ainsi, cette partie permettra de montrer la manière dont Horace semble dénoncer le comportement tyrannique du *princeps*.

Ce que nous cherchons, nous l'avons dit dans la précédente partie, ce sont des mots, des images, communes, mais dont l'interprétation demeure ambiguë et peut, selon telle ou telle interprétation, délivrer un message contraire. Toute la difficulté de cette entreprise réside dans la nécessité de cette ambiguïté ! Il est en effet inconcevable qu'Horace ait pu formuler la moindre critique qui fût sans équivoque, sinon quoi il aurait dangereusement exposé son œuvre et sa personne. En outre, il me semble bon de rappeler à ce stade qu'aucune littérature romaine du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. ne s'est permis de critiquer ouvertement le premier empereur de Rome. Cela ne peut *a priori* s'expliquer que de deux façons : soit Auguste a suffisamment fait consensus à son époque pour que ses détracteurs demeurassent extrêmement marginaux, soit il existait une censure efficace au point d'éliminer toute voix dissonante. Au sujet de la première proposition, même si je crois que tout le monde s'accordera à dire que les romains accueillirent favorablement le retour de la paix après un siècle de guerres civiles, nous croyons néanmoins qu'il est parfaitement utopique d'imaginer que personne n'ait jamais eu rien à redire sur la politique et les mœurs d'Auguste. Au sujet de la seconde, s'il a pu exister une telle censure, il paraît également difficile de ne pas croire que d'aucuns essayèrent de la contourner ou de la défier. Enfin, si nous acceptons l'idée qu'il ait pu exister des opposants politiques

audacieux jusqu'à la bravade de la censure, il nous incombe, à nous leurs lecteurs, d'essayer de retrouver les traces d'une telle contestation.

## 2.1. Son *hybris*

De telles traces, nous pouvons en trouver dès la première *Ode* du premier livre. Celle-ci est bien entendu une dédicace à Mécène mais on ne peut s'empêcher, dès les premiers vers et par association d'idées, d'y voir transparaître Auguste :

*Maecenas atavis edite regibus,  
o et praesidium et dulce decus meum,  
sunt quos curriculo puluerem Olympicum  
collegisse iuuat metaque feruidis  
euitata rotis palmaque nobilis  
terrarum dominos euehit ad deos.*

Mécène, issu d'aïeux royaux, ô toi mon appui, toi, ma douce gloire, il y a des hommes dont c'est le plaisir d'avoir à la course des chars, amassé la poussière olympique ; et la borne évitée par leurs roues brûlantes, la palme illustre les élèvent jusqu'aux maîtres de la terre, jusqu'aux dieux.<sup>48</sup>

Avant d'analyser précisément le texte, attardons-nous sur les images qui accrochent notre esprit. Les vers 5 et 6 évoquent à la fois la « *palma nobilis* » et les « *terrarum domini* ». La couronne de laurier, même si elle sert ici à caractériser les vainqueurs d'Olympie, est l'un des attributs qu'il fut permis à Octavien d'obtenir au moment de devenir Auguste<sup>49</sup> ; l'évocation des maîtres de la terre vient quant à elle confirmer cette image. Ainsi, sans même procéder à une analyse du texte, nous pouvons avoir l'intuition que la figure d'Auguste vient s'immiscer dans ce passage. Mais regardons

---

48. HORACE, *Odes*, I, 1, 1-6, traduction F. VILLENEUVE.

49. COSME P., *Auguste*, Paris, Perrin, 2005.

à présent sa construction grammaticale : la première lecture que nous pouvons en faire – celle qui a été faite par tous les traducteurs que nous avons pu lire – et qui nous paraît être la plus instinctive, consiste à lire « *sunt quos [...] palmaque nobilis euehit ad deos terrarum dominos* » (« il y a des hommes [...], la palme illustre les [élève] jusqu'aux maîtres de la terre, jusqu'aux dieux »<sup>50</sup>). Néanmoins, si l'on considère que l'accusatif appelé par le verbe « *eueho* » n'est pas « *quos* » mais « *dominos* », on comprend alors : « la palme illustre élève les maîtres de la terre au rang de dieux ». Même si cette première pique n'est pas des plus mordantes, elle demeure assez grinçante vis-à-vis de l'accapuration d'attributs religieux par Auguste (comme la couronne de laurier justement). En outre, ladite palme, comme nous allons le voir juste après, est un élément significatif du triomphe. Triomphes au cours desquels un esclave se trouvait toujours derrière le triomphateur pour porter au-dessus de sa tête la couronne de laurier et lui murmurer à l'oreille la célèbre sentence « *memento mori* ». Ainsi donc, Horace, dès les tous premiers vers de sa toute première *Ode*, prévient Auguste, à la manière de l'esclave sur le char triomphal (rappelons qu'il est lui-même fils d'affranchi), que son pouvoir sur la terre ainsi que ses nouveaux attributs religieux ne feront pas de lui un dieu et qu'il demeurera un mortel.

Maintenant que nous avons cette image en tête, nous possédons la clef de compréhension des vers suivants :

*Hunc, si mobilium turba Quiritium  
certat tergeminis tollere honoribus  
illum, si proprio condidit horreo  
quicquid de Libycis uerritur areis.*

Tel s'applaudit si la cohue des Quirites inconstants, à l'envi, lui fait gravir le triple échelon des honneurs ; tel autre, s'il enferme dans ses propres greniers tout le grain balayé sur les aires libyques.<sup>51</sup>

---

50. traduction F. VILLENEUVE.

51. HORACE, *Odes*, I, 1, 7-10, traduction F. VILLENEUVE.

Pourtant, que d'interprétations peuvent être faites de ce passage ! La première, la plus usuelle, consiste à voir dans le premier personnage n'importe quel citoyen qui aurait accédé au consulat, les « *tergemini honores* » faisant allusion aux trois magistratures obligatoires du *cursus honorum* que sont la questure, la préture et le consulat (l'édilité étant devenue facultative sous Sylla), et dans le second un simple marchand qui rêve de s'enrichir. Cette lecture ne peut nous satisfaire, et ce pour deux raisons : d'abord, elle est d'une platitude absolue et fait d'Horace le peintre de saynètes convenues auxquelles viendraient s'attacher des précisions dont on peine à deviner l'intérêt ; ensuite, parce que la figure du marchand est évoquée plus loin dans l'*Ode* avec les vers suivants :

*Luctantem Icaris fluctibus Africum  
mercator metuens otium et oppidi  
laudat rura sui ; mox reficit rates  
quassas, indocilis pauperiem pati.*

Quand l'Africus lutte avec les flots icariens, le marchand effrayé vante le séjour paisible et la campagne de sa petite ville : mais bientôt il répare les avaries de ses embarcations, indocile à souffrir la gêne.<sup>52</sup>

Cette redondance ne nous semble pas digne d'un poète qui revendique lui-même cette œuvre comme étant son *magnum opus*. Alors qui peut bien se cacher derrière ce « *hunc* » et ce « *illum* » ?

Une première lecture que nous proposons nécessite de se replacer dans le contexte de la publication des trois premiers livres des *Odes*, c'est-à-dire aux alentours de 23 av. J.-C., date sur laquelle tous les critiques s'accordent.<sup>53</sup> Deux événements qui eurent lieu cette année-là nous intéressent : le premier est

---

52. HORACE, *Odes*, I, 1, 15-18, trad. François Villeneuve.

53. HENDRICKSON G. L., « The First Publication of Horace's Odes. », *Classical Philology*, vol. 26, no. 1, University of Chicago Press, 1931, p. 1-10.

qu'Auguste abdiqua le consulat<sup>54</sup> ; le second est qu'il y eut une terrible famine à Rome et que le peuple réclama de lui qu'il s'occupât du ravitaillement en blé de la ville.<sup>55</sup> À la lumière de ces faits, nous comprenons qu' « *illum* » n'est personne d'autre qu'Auguste qui s'est vu attribuer, pour son compte personnel, les prérogatives du préfet de l'annone. « *Hunc* » représente alors n'importe quel citoyen qui peut enfin terminer son *cursus honorum* en accédant au titre de consul. En effet, rappelons que l'année 23 av. J.-C. correspond au onzième consulat d'Auguste, son neuvième consécutif, et il ne nous paraît pas exagéré de dire que cette magistrature a donc été en partie confisquée pendant presque dix ans. Si les données historiques semblent parfaitement correspondre aux vers qui nous sont donnés de lire, nous pouvons néanmoins nous poser la question du sens qu'il nous faut attribuer à une telle tournure. Vraisemblablement, un tel travestissement de la façon de désigner Auguste n'a pas pour dessein de lui rendre un glorieux hommage mais l'attaque portée sur lui ne semble pas non plus être particulièrement saillante. Finalement, ce qu'il ressort de cette lecture, c'est qu'Auguste s'est accaparé un pouvoir pendant une décennie et que, s'il semble s'en être séparé en 23 av. J.-C., sans doute pour répondre à quelque revendication de la « *mobilium Quiritium turba* », ce n'était que pour mieux s'en attribuer un autre.

Une seconde lecture consisterait à voir dans « *illum* » la figure d'Agrippa, ainsi que le suggère Roland Mayer en faisant remarquer que le lieutenant d'Auguste possédait d'importants *horrea*.<sup>56</sup> Si nous l'acceptons, alors il nous faudrait de nouveau nous poser la question de savoir qui se trouve derrière « *hunc* ». Après seulement dix vers, Mécène et Agrippa ont déjà été évoqués, eux que tout oppose et que rien ne relie sinon le *princeps*. Ce dernier, en se cachant derrière ce « *hunc* », se retrouverait alors au milieu des deux autres, comme pour mieux marquer leur séparation, ainsi

---

54. DION CASSIUS, *L'Histoire romaine*, LIII, 32.

55. NOUGARÈDE DE FAYET A. J. S., *Histoire du siècle d'Auguste et de l'établissement de l'empire Romain*, Capelle, 1840, p. 103-105.

56. MAYER R., *Horace: Odes Book I*, Cambridge University Press, 2012, p. 55.



que sa propre domination. Mais alors en quoi ces vers, que je redonne ici pour plus de clarté, qualifieraient-ils Auguste ?

*hunc, si mobilium turba Quiritium  
certat tergemini tollere honoribus*

On ne pourrait en effet plus comprendre les « *tergemini honores* » comme faisant référence aux trois magistratures obligatoires du *cursus honorum* car Auguste n'a exercé ni la questure, ni la préture, et s'est fait élire consul, alors qu'il n'avait pas l'âge légal requis, à la faveur des guerres civiles. Dès lors, il nous faudrait entendre le terme « *tergemini honores* » d'une autre façon : Jean-Yves Maleuvre<sup>57</sup> propose d'y voir le triple triomphe accordé à Octavien en 29 av. J.-C. pour ses victoires en Dalmatie, en Actium et en Alexandrie.<sup>58</sup> Ce serait alors le terme « *mobilium* » qui apporterait du mordant au passage puisqu'il donnerait au poète un regard méprisant sur la foule qui aurait eu, selon lui, la faiblesse d'accorder tant d'honneur à un seul homme. Cette foule, Horace écrit justement au début du livre III qu'il ne peut la supporter : « *Odi profanum uolgus et arceo* ». <sup>59</sup>

En outre, Horace se distingue de la masse des citoyens en arguant, lui, ne pas pouvoir être acheté ni corrompu par cette toute puissance. Examinons à ce titre les vers suivants :

*Gaudentem patrios findere sarculo  
agros Attalicis condicionibus  
numquam demoueat [...]*

Celui dont la joie est d'ouvrir, sous la houe, les champs de ses pères, jamais, même en le payant de tout l'or d'Attale, on ne l'en détournerait [...]<sup>60</sup>

57. cf. son site internet : [espace-horace.org](http://espace-horace.org)

58. SUÉTONE, *Vie d'Auguste*, XXII.

59. « Je hais la foule des profane et la tiens écartée. » HORACE, *Odes*, III, 1, 1, traduction F. VILLENEUVE.

60. HORACE, *Odes*, I, 1, 11-13, traduction F. VILLENEUVE.

Eu égard aux éléments exposés dans la première partie de ce mémoire, nous serions tentés de voir dans l'homme qui tire son plaisir de l'exploitation de la terre de ses ancêtres la figure d'Horace. En effet, on comprendrait alors que le poète professerait sa volonté de ne jamais oublier, quels que soient les présents qu'on lui fît, qu'il fut exproprié du domaine paternel. C'est d'ailleurs bien là le sens du verbe « *demoueo* » auquel certains traducteurs ne donnent pas toute sa force (et notamment la traduction des Belles Lettres que nous avons donnée plus haut). Mais alors une question se pose : qui est cette personne qui, par ses « *Attalici condiciones* », aurait pu menacer l'incorruptibilité du poète ? Peut-être pouvons-nous trouver un premier élément de réponse dans l'*Ode* II, 18 :

[...] *neque Attali*  
*ignotus heres regiam occupauit* [...]

[...] je n'ai pas, héritier inconnu d'Attale, pris possession de son palais [...]<sup>61</sup>

En effet, nous savons qu'Attale III de Pergame légua, à sa mort, tout son royaume à Rome, faisant de ceux qui « occuperaient le palais royal » de Rome ses successeurs. À l'époque d'Horace, celui à qui revient ce titre est bien entendu Auguste, qui est d'ailleurs bien un « *ignotus heres* » pour Attale III dans la mesure où deux siècles, ou presque, séparent la naissance du premier de la mort du second. Cependant, notons bien que la lettre même du texte nous précise que l'élément corrompant est l'« *Attalica condicio* ». Si nombre de traducteurs ont décidé de ne voir dans cette expression qu'une figure de style évoquant la richesse, nous croyons pour notre part qu'une telle traduction réduit significativement la portée de ce terme. Le sens premier de « *condicio* » est 'la condition', 'la situation', 'l'état'. Quant au terme « *Attalica* », il renvoie à un Attale sans préciser lequel. Or, la condition première des

---

61. HORACE, *Odes*, II, 18, 5-6, traduction F. VILLENEUVE.

Attales, qu'ils soient Sôter, Philadelphie ou Philométor, est leur titre de βασιλεύς, de roi. Ainsi, Horace proclamerait ici que ni l'argent, ni les pleins pouvoirs royaux d'Auguste ne sauraient le détourner de sa piété filiale. Nous aurions alors affaire à une entreprise auto-dithyrambique de la part du poète ... mais où serait la *cacozelia* ? Encore une fois, cette dernière résiderait dans les images évoquées par le texte : en premier lieu le rôle d'expropriateur d'Auguste mais aussi, et surtout, l'image du roi hellénique, ô combien abhorrée par les Romains. En en faisant l'héritier d'Attale, Horace fait d'Auguste l'égal d'un Marc-Antoine cédant aux sirènes de la luxure orientale, et vaine la guerre civile menée contre ce dernier : Auguste n'est pas le sauveur de la République romaine, il n'est qu'un énième apprenti Alexandre que le pouvoir et la fortune ont inexorablement conduit à l'*hybris*.

On retrouve par ailleurs cette accointance entre Auguste et les monarchies helléniques dans les ces vers de l'*Ode* I, 34 :

*Hinc apicem rapax  
Fortuna cum stridore acuto  
sustulit, hic posuisse gaudet.*

De cette tête-ci la Fortune rapace, faisant vibrer ses ailes stridentes, a ôté la tiare, et elle prend plaisir à la voir posée sur celle-là.<sup>62</sup>

François Villeneuve relève le fait que le mot « *apex* » évoque ici la tiare des princes orientaux et, par métonymie, toute couronne royale. On comprend donc, dans un premier temps, que la Fortune, qui n'a ici rien de bienveillant puisqu'elle est qualifiée de « *rapax* », fait et défait les rois. Or, le cadre spatial de cette *Ode* est bien entendu Rome, comme le montre l'invocation de « *Diespiter* » au vers 5. Il nous faut donc, dans un second temps, nous demander qui sont lesdits rois. Les premiers vers, qui

---

62. HORACE, *Odes*, I, 34, 14-16, traduction F. VILLENEUVE.

témoignent de l'évolution du rapport du poète avec les dieux, indiquent que le cadre temporel du *carmen* est la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.. Ces circonscriptions étant faites, il nous reste à y chercher deux personnalités romaines pouvant correspondre à une figure royale. La première d'entre elles est celle de Jules César qui, au-delà des pouvoirs qu'il eut à Rome, fut étroitement associé par ses détracteurs à la monarchie. Plusieurs historiens rapportent à ce titre l'épisode d'un citoyen romain qui proposa la royauté à Jules César en posant sur sa statue une couronne de laurier et qui fut emprisonné pour cela sur l'ordre des tribuns de la plèbe Epidius Marullus et Caesetius Flavus. Ces derniers furent, en représailles d'une telle condamnation de la royauté, démis de leurs fonctions par Jules César lui-même.<sup>63</sup> Quant à l'héritier de César, et donc de sa figure royale, il s'agit bien entendu d'Auguste.

Maintenant que nous avons montré que la fin de cette *Ode* présentait César et Auguste comme des rois helléniques, nous pouvons nous intéresser aux vers qui précèdent ce passage :

*Valet ima summis  
mutare et insignem attenuat deus,  
obscura promens.*

Le pouvoir est au dieu de faire du dernier degré le degré suprême et d'amortir l'éclat des grands, produisant l'obscurité au jour.<sup>64</sup>

Une fois encore, une ambiguïté se présente à nous. Celle-ci repose sur la divinité à laquelle renvoie le terme « *deus* » au vers 13. Qu'il s'agisse de « *Diespiter* », évoqué avant, ou de « *Fortuna* », évoquée après, nous en étudierons les conséquences sémantiques. Supposons donc d'abord, comme l'ont fait la plupart des traducteurs,

---

63. SUÉTONE, *Vie de César*, LXXIX ; PLUTARQUE, *Vie de César*, 61.

64. HORACE, *Odes*, I, 34, 12-14, traduction F. VILLENEUVE.

qu'il s'agisse de « *Diespiter* ». Cette hypothèse s'appuie sur le fait qu'Horace s'inspire ici largement d'Hésiode :

*Μοῦσαι Πιερίηθεν ἀοιδῆσιν κλείουσαι  
δεῦτε, Δί' ἐννέπετε, σφέτερον πατέρ' ὑμνείουσαι·  
ὄντε διὰ βροτοὶ ἄνδρες ὁμῶς ἄφατοὶ τε φατοὶ τε,  
ῥητοὶ τ' ἄρρητοὶ τε Διὸς μέγαλοιο ἔκητι.  
Ῥέα μὲν γὰρ βριάει, ῥέα δὲ βριάοντα χαλέπτει,  
ῥεῖα δ' ἀρίζηλον μινύθει καὶ ἄδηλον ἀέξει,  
ῥεῖα δὲ τ' ἰθύνει σκολιὸν καὶ ἀγήνορα κάρφει  
Ζεὺς ὑψιβρεμέτης, ὃς ὑπέρτατα δώματα ναίει.*

Muses de Piérie, dont les chants glorifient, venez et dites Zeus, célébrez votre père, par qui tous les mortels sont obscurs ou illustres, connus ou inconnus, au gré de Zeus puissant. Aisément il donne la force et aisément il abat les forts, aisément il ploie les superbes et exalte les humbles, aisément il redresse les âmes torses et sèche les vies orgueilleuses, Zeus qui gronde sur nos têtes, assis en son palais très haut.<sup>65</sup>

Ainsi avons-nous un Jupiter/Zeus tout puissant, capable de faire et défaire les fortunes des hommes, tout comme la Fortune choisissait plus haut ses rois. Il est important de noter qu'ici le roi des dieux nous est présenté comme tout puissant mais absolument pas comme bienveillant puisqu'on nous donne comme exemple de l'étendue de son pouvoir le fait qu'il puisse « amoindrir l'illustre » (« *insignem attenuat* » / « ἀρίζηλον μινύθει »). Cependant, le nom de « *Diespiter* » ne nous semble pas avoir été invoqué par Horace en vain et pourrait bien servir de masque à quelqu'un d'autre :

*Namque Diespiter  
igni corusco nubila diuidens  
plerumque, per purum tonantis  
egit equos uolucremque currum [...]*

---

65. HÉSIODE, *Les Travaux et les Jours*, 1-9, traduction P. MAZON.

Car Diespiter qui, de sa flamme fulgurante, sillonne, le plus souvent, les nuées, a poussé au milieu d'un ciel serein ses chevaux tonnants et son char ailé [...]<sup>66</sup>

Si tous les commentateurs ont remarqué la référence faite à Lucrèce (« *Cur numquam caelo iacit undique puro Iuppiter in terras fulmen ?* »<sup>67</sup>), nous n'avons vu parmi leurs analyses que celle selon laquelle Horace semble abandonner ici l'épicurisme de sa jeunesse. Pourtant, l'impossibilité physique d'un phénomène tel qu'un éclair dans un ciel sans nuages ne nous laisse pas le choix : il s'agit nécessairement d'une métaphore. Heureusement, nous ne sommes pas dépourvus d'éléments pour l'interpréter :

[...] *quo bruta tellus et uaga flumina,,  
quo Styx et inuisi horrida Taenari  
sedes Atlanteusque finis  
concutitur.*

[...] dont la secousse ébranle la terre inerte et les fleuves vagabonds, le Styx et la demeure effrayante du sinistre Ténare, et la borne atlantéenne.<sup>68</sup>

Notre Jupiter métaphorique a donc ébranlé la terre et les enfers jusqu'à la « borne atlantéenne » c'est-à-dire, pour les Romains, le monde entier. Encore une fois, nous pouvons voir dans cette figure de style la présence d'Auguste dont la destinée a bien entendu fortement impacté celle de Rome et du monde. Souvenons-nous maintenant de l'injustice de Zeus/Jupiter qui élevait ceux de peu de valeurs et rabaissait ceux qui en avaient : c'est sans doute cette critique qu'Horace souhaite formuler contre la toute-puissance du maître de Rome.

La deuxième façon de traiter ce « *deus* » est celle proposée par Ernst Fredricksmeyer pour qui l'absence d'article défini est motrice de l'ambiguïté entre

66. HORACE, *Odes*, I, 34, 5-8, traduction F. VILLENEUVE.

67. LUCRÈCE, *De la Nature*, VI, 400.

68. HORACE, *Odes*, I, 34, 9-12, traduction F. VILLENEUVE.

« *Diespiter* » et « *Fortuna* » et permet, finalement, de considérer ces deux divinités comme identiques.<sup>69</sup> Ce n'est donc plus Auguste qui est injuste, mais la Fortune qui l'est pour avoir fait de lui le roi de Rome et avoir ainsi « promu les ténèbres » (« *obscura promens* »).

L'une et l'autre interprétations mettent ainsi en exergue un sentiment d'injustice, mais nous n'avons pourtant pas expliqué un autre sentiment qui s'exprime dans ces vers : la stupéfaction devant l'éclair qui transperce un ciel serein. Si nous avons déjà acté qu'il ne pouvait s'agir d'autre chose que d'une métaphore, il n'en résulte pas moins qu'un évènement particulièrement marquant, et à rebours des expectations de l'auteur, a dû se produire. Je propose de voir cet élément déclencheur dans les velléités guerrières du *princeps*.

## 2.2. Son bellicisme

En effet, l'*Ode* I, 29 est adressée à un dénommé Iccius dont on ne sait rien d'autre que ce qu'Horace a écrit de lui, quelques années plus tard, dans l'*Épître* I, 12 qui lui était également destinée. Le fait que l'existence de cet Iccius ne soit rattachée qu'à ces deux maigres apparitions dans les œuvres du poète a pour conséquence que l'on ne saurait dire s'il est un personnage réel ou fictif.<sup>70</sup> Quoi qu'il en soit, les reproches qui lui sont adressés dans l'*Ode* sont les mêmes que ceux de l'*Épître* malgré les quelques années qui les séparent. Les *Odes*, nous l'avons déjà dit, ont vraisemblablement été publiées en 23 ou 22 av. J.-C.. Quant aux *Épîtres*, on estime

---

69. FREDRICKSMEYER E. A., « Horace C. 1.34: The Conversion », *Transactions of the American Philological Association*, 1974, p. 169

70. WRIGHT J. R. G., « Iccius' Change of Character: Horace, 'Odes' I 29. », *Mnemosyne*, Brill, 1974, p. 44-52.

qu'elles parurent en 19 ou 18 av. J.-C.. Mais voyons dans un premier temps ce qu'Horace disait d'Iccius dans son *carmen* :

*Icci, beatis nunc Arabum inuides  
gazis et acrem militiam paras  
non ante deuictis Sabaeae  
regibus [...]*

Iccius, tu en veux donc aujourd'hui aux trésors fortunés des Arabes, tu prépares une rude campagne contre les rois du pays sabéen, encore ignorants de la défaite, [...]<sup>71</sup>

À quelle expédition Iccius compte-t-il ici prendre part ? Nous savons qu'une fut menée par Aelius Gallus, sur ordre d'Auguste, en 24 av. J.-C. et qu'elle fut un véritable fiasco.<sup>72</sup> Une autre commença en juillet 23 av. J.-C avec l'envoi d'Agrippa en Orient qu'Auguste rejoignit aux alentours de l'année 20 av. J.-C..<sup>73</sup> Nous verrons par la suite quelles conséquences cela pourrait avoir. En attendant, attardons nous sur les questions que pose Horace à son interlocuteur :

*[...] horribilique Medo  
nectis catenas ? Quae tibi uirginum  
sponso necato barbara seruiet ?  
Puer quis ex aula capillis  
ad cyathum statuetur unctis,  
doctis sagittas tendere Sericas  
arcu paterno ?*

[...] et tu tresses des chaînes pour le Mède effrayant ? Laquelle, parmi les vierges barbares, ayant vu son fiancé massacré, sera ton esclave ? Quel enfant, arraché

---

71. HORACE, *Odes*, I, 29, 1-4, traduction F. VILLENEUVE.

72. STRABON, *Géographie*, XVI, 22 ; DION CASSIUS, *Histoire Romaine*, LIII, 29

73. COSME P., *Auguste*, Paris, Perrin, 2005, p. 164.



d'un palais, sera près de toi, les cheveux parfumés, préposé au cyathe, lui qu'on avait instruit à lancer les flèches sériques avec l'arc de ses pères ?<sup>74</sup>

Nous avons dit que l'expédition de 24 av. J.-C. était un fiasco mais ce que nous avons omis de dire, c'est que nombre de soldats romains périrent de la chaleur du désert et de la maladie, jusqu'à ce qu'ils fussent chassés hors d'Arabie par leurs ennemis. Nous pouvons envisager qu'Horace soit un moqueur, mais de là à faire de l'esprit sur une telle débâcle, le pas me paraît difficilement franchissable. Et quand bien même il eut été franchi, cela ressemblerait fortement à un affront envers le commanditaire d'une telle expédition, c'est-à-dire Auguste. En tout état de cause, il nous semble plus probable que cette *Ode* face référence à la campagne d'Orient que projetait de mener Auguste à la suite de cet échec. On comprendrait ainsi d'autant mieux l'expression « *non ante devictis* ». La série de questions qui suit, si elle n'est plus couverte de l'opprobre qui accompagne l'indécence, n'en demeure pas moins provocatrice lorsqu'on l'éclaire à la lumière des événements récents.

Supposons donc qu'Iccius se prépare à accompagner Auguste en Orient. De quels hauts faits pourra-t-il donc s'enorgueillir à son retour ? D'avoir pris pour esclave une jeune vierge après avoir massacré son mari ou d'avoir arraché un jeune prince à sa condition royale pour en faire un échanson ? Ce ne sont pas là des distinctions honorifiques mais bien des actes cruels que seule la guerre autorise. Cela est d'ailleurs d'autant mieux mis en valeur que la suite de l'*Ode* rappelle quelles fussent les préoccupations premières d'Iccius :

[...] *Quis neget arduis  
pronos relabi posse riuos  
montibus et Tiberim reuerti,  
cum tu coemptos undique nobilis  
libros Panaeti Socraticam et domum  
mutare lorice Hiberis*

---

74. HORACE, *Odes*, I, 29, 4-10, traduction F. VILLENEUVE.

*pollicitus meliora tendis ?*

[...] Qui nierait que le cours précipité des ruisseaux puisse remonter vers les montagnes abruptes et le Tibre refluer, puisque les livres du célèbre Panétius, achetés de toute part, et la famille socratique, tu aspirés à les changer contre une cuirasse ibérienne, toi qui promettais mieux ?<sup>75</sup>

Nous apprenons qu'Iccius, avant de céder aux sirènes de la guerre, était adepte de philosophie stoïcienne, et c'est sans doute pour cela qu'il « promettait mieux ». Soyons en sûrs, Horace fait ici profession de son pacifisme et méprise les velléités guerrières de son interlocuteur. Finalement, la question de savoir si Iccius a véritablement existé et s'il est possible de l'amalgamer à Auguste ne fait pas vraiment sens tant les critiques formulées à son encontre retombent automatiquement sur le décideur de l'expédition. En outre, la métonymie de la « cuirasse ibérienne » n'est pas sans rappeler la campagne militaire menée en Hispanie par Auguste dont le retour, en 25 av. J.-C., avait entraîné la fermeture des portes du temple de Janus. Ces portes fermées symbolisaient le retour de la paix et c'est peut-être l'espoir de voir cette *pax romana* durer dans le temps qui aurait fait dire à Horace que son destinataire était « *pollicitus meliora* ». Il faudrait donc retenir de cette *Ode* que le poète, en utilisant tous les artifices de la *cacozelia latens* – c'est-à-dire adresse à un tiers, figures de styles et références à des événements historiques –, reprocherait à l'empereur son attitude belliqueuse et sa négligence vis-à-vis des préceptes philosophiques qui lui sont chers.

---

75. HORACE, *Odes*, I, 29, 10-16, traduction F. VILLENEUVE.

### 2.3. Sa couardise

Pourtant, il se pourrait bien qu'Auguste n'ait pas été le plus noble des serviteurs de Mars. En effet, on retrouve dans les textes du poète des éléments qui amènent à penser que les vertus de la guerre n'étaient pas au nombre de celles du *princeps*. Bien entendu, nous venons de voir que ce dernier aurait *a priori* eu plus d'inclination pour les travaux de l'esprit, mais là n'est pas tout. Examinons ainsi l'Ode II, 7 :

*O saepe mecum tempus in ultimum  
deducte Bruto militiae duce,  
quis te redonavit Quiritem  
dis patriis Italoque caelo,*

*Pompei, meorum prime sodalium,  
cum quo morantem saepe diem mero  
fregi, coronatus nitentis  
malobathro Syrio capillos ?*

*Tecum Philippos et celerem fugam  
sensi relictam non bene parmula,  
cum fracta uirtus et minaces  
turpe solum tetigere mento ;*

*sed me per hostis Mercurius celer  
denso pauentem sustulit aere,  
te rursus in bellum resorbens  
unda fretis tulit aestuosus.*

*Ergo obligatam redde Ioui dapem  
longaque fessum militia latus  
depone sub lauru mea, nec  
parce cadis tibi destinatis.*

*Oblivioso leuia Massico*

*ciboria exple, funde capacibus  
unguenta de conchis. Qui udo  
deproperare apio coronas*

*curatue myrto ? quem Venus arbitrum  
dicet bibendi ? Non ego sanius  
bacchabor Edonis : recepto  
dulce mihi furere est amico.*

Ô toi qui souvent, avec moi, fus amené au dernier péril quand nous servions conduits par Brutus, qui t'as refait Quirite et rendu aux dieux de nos pères et au ciel de l'Italie,

ô Pompée, le premier de mes camarades, avec qui, souvent, j'ai rompu par le vin la lenteur du jour, une couronne posée sur mes cheveux luisants de malobathre de syrien ?

Avec toi, j'ai connu Philippes, et la fuite rapide, ayant, sans gloire, abandonnée mon petit bouclier, lorsque la valeur eut été brisée et que les visages menaçants eurent touché du menton un sol indigne.

Mais moi, l'agile Mercure m'enleva, effrayé, à travers les ennemis, sous un nuage opaque ; et toi, l'onde, te reprenant dans le bouillonnement de ses vagues, t'emporta de nouveau vers la guerre.

Donc, acquitte-toi envers Jupiter de l'obligation du festin, repose sous mon laurier ton flanc lassé par tes longues campagnes, et ne ménage point les jarres réservées pour toi.

Emplis jusqu'au bord, d'un Massique qui donne l'oublie, les ciboires lisses, répands, les parfums hors des conques profondes. Qui s'occupe de tresser vivement des couronnes avec l'ache humide

ou le myrte ? qui Vénus désignera-t-elle comme maître des buveurs ? Je serai moi, pour fêter Bacchus, aussi fou que les Édoniens : il m'est doux de délirer quand je retrouve un ami. <sup>76</sup>

Cette *Ode* est un nouveau bijou de *cacozelia latens* tant elle recèle d'interprétations et d'implications diverses. Dans un premier temps, nous verrons les quelques éléments du texte qui semblent être autant de piques adressées à l'encontre d'Auguste et qui ne peuvent être le fruit de la maladresse du poète, puis, dans un second temps, nous travaillerons sur une proposition de lecture formulée

76. HORACE, *Odes*, II, 7, traduction F. VILLENEUVE.

par Jean-Yves Maleuvre qui ferait d'Auguste, afin de mieux le tourner en dérision, le narrateur de cette *Ode*.

Ainsi donc, cette *Ode* évoque les chaleureuses retrouvailles entre le narrateur et un certain Pompeius – inconnu par ailleurs – après qu'ils ont participé ensemble à la bataille de Philippes. Cette dernière eut lieu en 42 av. J.-C. et fut le théâtre de nombreux affrontements : dans ce qu'on appelle la première bataille de Philippes, Marc-Antoine eut raison des troupes de Cassius quand, dans le même temps, son allié Octavien était défait par l'armée de Brutus dont faisait partie Horace. Trois semaines plus tard, la seconde bataille de Philippes vit quant à elle triompher les armées du second triumvirat sur celles des libérateurs.

La plupart des commentateurs voit dans cette *Ode* la rédemption du poète, pour qui le fait de s'être comporté comme un lâche sur le champ de bataille n'aurait finalement que peu d'importance dans la mesure où il considérerait, à l'heure d'écrire ce *carmen*, qu'il avait alors choisi le mauvais camp dans cette guerre civile. Plusieurs remarques viennent cependant contredire une telle lecture. La première est que ce Pompée, qui n'est évoqué que dans cette *Ode* et dans l'*Épître* I, 12 (cela nous rappelle d'ailleurs un certain Iccius), est présenté par Horace comme « *meorum primus sodalium* » (« le premier de mes camarades »). Comprenons donc qu'il ne s'agit pas là d'un simple compagnon d'arme, mais bien de l'ami le plus cher du poète, devançant même dans son cœur les Mécène et les Virgile. Invraisemblable. Partons alors, comme nous commençons à en avoir l'habitude, à la recherche d'éléments contextuels qui pourraient redonner du sens à ce passage. Une proposition que l'on peut faire, c'est de voir une nouvelle fois dans le destinataire la personne d'Auguste. Pourquoi ferait-on une telle supposition ? D'abord, qui d'autre que le *princeps* aurait pu recevoir de la part du poète le titre de « *meorum primus sodalium* » quand tout le monde savait que ces titres étaient réservés à d'autres ? Qui d'autre partageait avec lui le fait d'être « *coronatus* » (si nous avons déjà vu que la

couronne de laurier était un attribut de l'empereur, elle l'est aussi pour les poètes) ? Enfin, et surtout, qui d'autre était connu pour avoir pris la fuite à la bataille de Philippes ? En effet, rappelons-nous de ce passage de Suétone :

*Demandatum bellum tertio mense confecit duobus proeliis. Priore Antonius fugisse eum scribit ac sine paludamento equoque post biduum demum apparuisse.*

Il termina en l'espace de trois mois, en deux combats, la guerre qui lui avait été confiée. Dans la première bataille, si l'on en croit Antoine, [Octavien] prit la fuite et ne reparut que deux jours après, sans son manteau de commandement ni son cheval.<sup>77</sup>

Après une telle débâcle, tant du côté d'Horace que de celui d'Octavien, si le premier ne mettrait plus jamais un pied sur un champ de bataille, le second quant à lui, resterait animé de sentiments belliqueux et ne tarderait pas à déclencher de nouvelles guerres.

Cependant, bien que nous soyons persuadés que l'évocation de la fuite d'un combattant en même temps que de la bataille de Philippes ne puisse pas ne pas faire penser à Octavien et, *ergo*, ne puisse être ni anodine, ni maladroite de la part du poète, il n'en demeure pas moins que de nombreuses zones d'ombre subsistent quant à l'exégèse de cette *Ode*. La résolution de ces dernières tient peut-être dans l'hypothèse formulée par Jean-Yves Maleuvre, selon laquelle Horace aurait fait d'Auguste lui-même le narrateur, et que nous allons tenter ici d'appuyer et de justifier. La première remarque que l'on peut faire, c'est que dans la deuxième partie de l'*Ode*, le narrateur offre à son interlocuteur un « Massique qui donne l'oubli » (« *obliuiosus Massicus* »), c'est-à-dire un vin de Falerne, l'un des crus les plus réputés, et donc les plus onéreux, de l'antiquité.<sup>78</sup> Or, Horace confesse dans l'*Ode* I, 20 qu'il ne peut, lui, contrairement à Mécène, s'offrir les grands crus de l'Italie au nombre desquels on retrouve bien entendu le Falerne :

77. SUÉTONE, *Vie d'Auguste*, X, traduction H. AILLOUD.

78. DION R., *Histoire de la vigne et du vin en France, des origines au XIXe siècle*, CNRS, 2010, p. 93.

*Vile potabis modicis Sabinum  
cantharis, Graeca quod ego ipse testa  
conditum leui*

[...]

*Caecubum et prelo domitam Caleno  
tu bibes uuam ; mea nec Falernae  
temperant uites neque Formiani  
pocula colles.*

Tu boiras en de modestes canthares un vin sabin de peu de prix, que j'ai enfermé et cacheté moi-même dans une argile grecque

[...]

Tu peux boire, toi, du Cécube et le jus d'une grappe qu'a domptée un pressoir de Calès ; pour moi, le mélange de mes coupes ne doit rien aux vignes de Falerne ni aux coteaux de Formies.<sup>79</sup>

Il nous faut donc chercher un personnage suffisamment fortuné pour pouvoir s'offrir de tels vins. Pour le moment, supposons seulement qu'il s'agisse d'Auguste et regardons quelles en seraient les conséquences. D'abord la question de savoir qui est le « *meorum primus sodalium* » ne fait pas difficulté : il s'agit nécessairement d'Agrippa dont on sait d'ailleurs qu'il était présent à la bataille de Philippes aux côtés d'Octavien.<sup>80</sup> De plus, le surnom de Pompée convient assez bien à celui qui défait Sextus Pompée – le fils de Pompée le Grand – à la bataille de Nauloque en 36 av. J.-C..<sup>81</sup> En outre, cette bataille navale fut l'une de celles qui firent la renommée d'Agrippa en sa qualité d'amiral et c'est pourquoi l'on pourrait être tenté de voir une allusion à ses compétences de meneur de flotte dans les vers 15 et 16 :

*te rursus in bellum resorbens  
unda fretis tulit aestuosis.*

---

79. HORACE, *Odes*, I, 20, 9-12, traduction F. VILLENEUVE.

80. RODDAZ J.-M. dans HINARD F. (dir.), *Histoire romaine : Des origines à Auguste*, Fayard, 2000, p. 851.

81. DION CASSIUS, *Histoire romaine*, XLIX, 1-18.

et toi, l'onde, te reprenant dans le bouillonnement de ses vagues, t'emporta de nouveau vers la guerre.

Rappelons également que la date de publication du premier recueil des *Odes* est située aux alentours de l'année 23 av. J.-C.. Or, nous savons que, cette année-là, Auguste tomba gravement malade et que se posa alors, dans son entourage, la question de sa succession. Cela fit naître des tensions entre Marcellus, le neveu d'Auguste, et Agrippa. Dion Cassius rapporte à ce sujet :

Ῥαΐσας δ' οὖν, καὶ μαθὼν τὸν Μάρκελλον οὐκ ἐπιτηδεῖως τῷ Ἀγρίππᾳ διὰ τοῦτ' ἔχοντα, ἐς τὴν Συρίαν εὐθὺς τὸν Ἀγρίππαν, μὴ καὶ διατριβὴ τις καὶ ἀψιμαχία αὐτοῖς ἐν ταύτῳ οὔσι συμβῆ, ἔστειλε.

Auguste donc, revenu à la santé et instruit que Marcellus, par suite de ce choix, voyait Agrippa d'un mauvais œil, envoya aussitôt Agrippa en Syrie, de peur qu'il ne survînt entre eux quelque querelle ou quelque dispute.<sup>82</sup>

Pline l'Ancien qualifera plus tard cet épisode de « *pudenda Agrippae ablegatio* » (« relégation honteuse d'Agrippa »).<sup>83</sup> Pourtant, cet exil forcé d'Agrippa ne durerait pas puisque un peu plus d'un an après, durant l'hiver qui sépara les années 22 et 21 av. J.-C., Auguste le ferait revenir à Rome pour le marier à sa fille Julia, la veuve de Marcellus. Pour cette occasion, l'empereur exigea de son fidèle lieutenant qu'il divorçât de celle qui était alors sa femme : Claudia Marcella. Ce mariage, qui a tout l'air d'être forcé, pourrait expliquer pourquoi la fête qui se tient dans l'*Ode* est qualifiée de « *daps obligata* » (« banquet forcé ») en même temps qu'elle célèbre les retrouvailles des deux amis après l'exil contraint d'Agrippa : « *recepto dulce mihi furere est amico* ». <sup>84</sup>

---

82. DION CASSIUS, *Histoire romaine*, LIII, 32.

83. PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, VII, 45, 149.

84. « il m'est doux de délirer quand je retrouve un ami. » HORACE, *Odes*, II, 7, 27-28, traduction F. VILLENEUVE.



Notons également que le terme « *parmula* » au vers 10 pour désigner un petit bouclier constitue pratiquement un *apax* dans la littérature latine puisqu'il y apparaît moins d'une dizaine de fois, et jamais avant Horace. Ceci s'explique par le fait qu'il est un diminutif du mot *parma*, nom qui sert à désigner une sorte de 'petit bouclier rond'. Le diminutif en *-ula* n'a donc pas vocation à désigner un type de bouclier encore plus petit, mais bien à tourner en dérision le *parma*, et donc son porteur. Ce procédé stylistique n'est pas sans rappeler le « *naucula paruula* » sur lequel César raconte que Pompée le Grand prit la fuite au lendemain de la bataille de Pharsale.<sup>85</sup> Le fait que l'on retrouve de nombreux éléments communs (le diminutif, le nom de Pompée, la fuite pendant une bataille) nous amènent, encore une fois, à penser qu'il ne s'agit pas là d'un hasard et que tout cela participe de la *cacozelia latens* pour renforcer le caractère ridicule de la personne visée. Imagine-t-on Horace se tourner à ce point en dérision ? ou est-il plus probable que toute cette finesse littéraire serve à camoufler une attaque contre quelqu'un d'autre ?

Ainsi donc s'achève cette deuxième partie et avec elle la mise en exergue des procédés qu'a pu mettre en œuvre Horace pour railler certains aspects de la personnalité publique d'Auguste. Nous avons évoqué les mises-en-gardes du poète quant à la facilité avec laquelle le *princeps* pouvait devenir un tyran, ainsi qu'une contestation de ses actions militaires, aussi bien au regard de ses vertus personnelles que de ses ambitions collectives. À cela s'ajoutent les références à Jules César, à Pompée le Grand et à l'Asie qui, selon nous, renvoient toutes à une figure qu'auréolaient les généraux romains les plus ambitieux, mais que d'autres, parmi lesquels Horace, regardaient avec inquiétude, notamment parce qu'il était l'incarnation-même des rois helléniques : Alexandre le Grand.

---

85. CÉSAR, *Guerre civile*, III, 104.

### 3. Mécène Candaule

Si la partie précédente avait pour dessein de montrer chez Horace sa volonté d'exprimer, toujours de façon détournée, son désaccord, parfois jusqu'au dégoût, avec le comportement tyrannique de l'empereur, cette contestation ne semblait cependant se faire que sur la politique qu'il menait, c'est-à-dire sur sa figure publique. La présente partie ambitionnera quant à elle de mettre en exergue la dénonciation de la figure privée du *princeps*, au regard notamment de ses mœurs, et plus précisément des liens qu'il aurait entretenus avec la femme de Mécène : Terentia.

#### 3.1. Contexte historique

Examinons dans un premier temps les informations que nous ont léguées les historiens antiques : tout d'abord, il semblerait que la relation entre Auguste et Mécène se soit détériorée au fil des ans. Suétone nous en donne une explication :

*Desideravit enim nonnumquam, ne de pluribus referam, et M. Agrippae patientiam et Maecenatis taciturnitatem, cum ille ex leui frigoris suspicione et quod Marcellus sibi anteferretur, Mytilenas se relictis omnibus contulisset, hic secretum de comperta Murenas coniuratione uxori Terentiae prodidisset.*

En effet, il eut quelquefois à se plaindre, pour ne pas citer d'autres exemples, de la susceptibilité de M. Agrippa et de l'indiscrétion de Mécène, car le premier, sur un léger soupçon de froideur et sous prétexte qu'on lui préférait Marcellus, avait

tout quitté pour se retirer à Mytilène, et le second avait dévoilé à sa femme Terentia le secret de la conjuration de Murena, que l'on venait de découvrir.<sup>86</sup>

Ainsi, Mécène serait tombé en disgrâce, au moins aux alentours de l'année 22 av. J.-C., date de la conjuration de Murena, pour ne pas avoir su tenir sa langue. Dion Cassius nous parle quant à lui d'une froideur qui se serait installée, plus tard, entre les deux amis, pour une toute autre raison :

*Καὶ οὕτω τὸ μὲν ἄστυ τῷ Ταύρω μετὰ τῆς ἄλλης Ἰταλίας διοικεῖν ἐπιτρέψας (τόν τε γὰρ Ἀγρίππαν ἐς τὴν Συρίαν ἀθίς ἐστάλκει, καὶ τῷ Μαικίῃνᾳ διὰ τὴν γυναιῖκα οὐκέθ' ὁμοίως ἔχαιρε), τὸν δὲ δὴ Τιβέριον καίτοι στρατηγοῦντα παραλαβὼν ἐξώρμησεν.*

Ce fut pour ces motifs qu'après avoir confié à Taurus l'administration de la ville et du reste de l'Italie (il avait envoyé de nouveau Agrippa en Syrie et n'aimait plus autant Mécène, à cause de sa femme), il partit, emmenant avec lui Tibère quoique préteur.<sup>87</sup>

Le passage paraît toutefois trop évasif pour pouvoir en tirer la moindre conclusion. Auguste n'apprécie plus Mécène ? Soit, nous l'avons déjà dit. Que cela soit à cause de sa femme, nous venons de voir chez Suétone que Mécène lui avait avoué que la conjuration de son frère, Murena, avait été découverte par l'empereur. En vérité, Dion Cassius est plus explicite :

*Καὶ τινες καὶ διὰ τὴν Τερεντίαν τὴν τοῦ Μαικίῃνου γυναιῖκα ἀποδημῆσαι αὐτὸν ὑπετόπησαν, ἴν' ἐπειδὴ πολλὰ περὶ αὐτῶν ἐν τῇ Ρώμῃ ἐλογοποιεῖτο, ἄνευ θροῦ τινὸς ἐν τῇ ἀλλοδημίᾳ αὐτῇ συνῆ· οὕτω γὰρ οὖν πάνυ αὐτῆς ἦρα ὥστε καὶ ἀγωνίσασθαι ποτε αὐτὴν περὶ τοῦ κάλλους πρὸς τὴν Λιουίαν ποιῆσαι.*

Quelques-uns ont soupçonné Terentia, femme de Mécène, d'avoir été une des causes de ce voyage : [Auguste] voulait, selon eux, se dérober aux propos qu'on tenait à Rome, et, continuer sans bruit son commerce avec elle dans un pays

86. SUÉTONE, *Vie d'Auguste*, LXVI, traduction H. AILLOUD.

87. DION CASSIUS, *L'Histoire romaine*, LIV, 19, traduction provenant du site internet Hodoi Elektronikai.

étranger ; car il en était tellement épris qu'il la fit un jour disputer de beauté avec Livie.<sup>88</sup>

Voici donc la raison de la brouille entre Auguste et Mécène ! C'est elle qui va alimenter le propos que nous allons tenir dans cette partie puisqu'il s'agira de retrouver les marqueurs de la *cacozelia latens* qui, cette fois, auront pour cible la relation adultère entre l'empereur et Terentia. Mais avant de nous lancer à nouveau dans des explications de texte, finissons notre passage en revue de ce que les historiens ont pu raconter à ce sujet. Sénèque nous fait part du fait que la relation entre Mécène et sa femme a dû être bien houleuse puisqu'il rapporte cette expression le désignant : « *Hunc esse qui uxorem milliens duxit, cum unam habuerit* ». <sup>89</sup> On devine alors un couple qui se dispute et se rabiboche sans arrêt, sentiment que l'extrait suivant vient confirmer :

*Feliciores ergo tu Maecenatem putas, cui, amoribus anxio et morosae uxoris cotidiana repudia deflenti, somnus per symphoniarum cantum ex longinquo lene resonantium quaeritur ?*

Tu trouves peut-être plus heureux Mécène, qui, miné par l'amour et désespéré des rebuffades incessantes d'une femme d'humeur fantasque, demande le sommeil à la douce harmonie d'une musique lointaine ?<sup>90</sup>

Si ces quelques lignes de Sénèque n'apportent pas de nouveaux éléments pour conclure à une relation adultère, elles permettent néanmoins de nous figurer les tensions qui purent avoir lieu au sein du mariage de Mécène et dont on peut imaginer, au regard des éléments fournis précédemment, quelles en furent les causes. En outre, le dernier extrait que nous verrons sur le fait qu'il exista une

---

88. *Ibid.*

89. « Voilà celui qui n'ayant jamais eu qu'une femme l'a épousée un nombre infini de fois. »

SÉNÈQUE, *Lettres à Lucilius*, XIX, 114, 6, traduction H. NOBLOT.

90. SÉNÈQUE, *De la providence*, III, 10, traduction R. WALTZ.

véritable relation entre Terentia et l'empereur fournit des éléments accablants sur les mœurs de ce dernier :

*Adulteria quidem exercuisse ne amici quidem negant, excusantes sane non libidine, sed ratione commissa, quo facilius consilia aduersariorum per cuiusque mulieres exquireret. M. Antonius super festinatas Liuiæ nuptias obiecit et feminam consularem e triclinio uiri coram in cubiculum abductam, rursus in conuiuium rubentibus auriculis incomptiore capillo reductam; dimissam Scriboniam, quia liberius doluisset nimiam potentiam paelicis; condiciones quaesitas per amicos, qui matres familias et adultas aetate uirgines denudarent atque perspicerent, tamquam Toranio mangone uendente. Scribit etiam ad ipsum haec familiariter adhuc necdum plane inimicus aut hostis: « Quid te mutauit ? Quod reginam in eo ? Vxor mea est. Nunc coepi an abhinc annos nouem ? Tu deinde solam Drusillam inis ? Ita ualeas, uti tu, hanc epistulam cum leges, non inieris Tertullam aut Terentillam aut Rufillam aut Saluiam Titiseniam aut omnes. An refert, ubi et in qua arrigas ? »*

Quant à ses adultères, ses amis eux-mêmes ne les nient pas, mais ils les excusent en disant qu'il les commit à coup sûr non point par libertinage, mais par politique, pour découvrir plus facilement les desseins de ses adversaires, en questionnant leurs femmes. M. Antoine lui a reproché, outre son mariage précipité avec Livie, d'avoir, sous les yeux du mari, fait sortir de table pour la conduire dans sa chambre la femme d'un consulaire, qu'il ramena ensuite à sa place avec les oreilles rouges et la chevelure en désordre ; d'avoir renvoyé Scribonia, parce qu'elle avait déploré avec trop de franchise qu'un homme sans mœurs eût un pouvoir excessif ; de s'être procuré des femmes par l'intermédiaire de ses amis, qui faisaient dévêtir, pour les examiner, des mères de famille et des jeunes filles adultes, soi-disant mises en vente par le marchand d'esclaves Toranius. Il écrivit même à Auguste, avec sa familiarité ancienne, quand ils n'étaient pas encore entièrement brouillés ni en guerre : « Pourquoi avez-vous changé à mon égard ? est-ce parce que je possède une reine ? c'est ma femme. Est-ce d'aujourd'hui ou d'il y a neuf ans ? Et vous, possédez-vous seulement Drusilla ? Portez-vous bien, si au moment où vous lirez cette lettre, vous n'avez pas possédé Tertulla, ou Terentilla, ou Rufilla, ou Salvia Titisenia, ou toutes les autres. Qu'importe en quel endroit et avec qui vous faites l'amour ? »<sup>91</sup>

---

91. SUÉTONE, *Vie d'Auguste*, LXIX, traduction H. AILLOUD.

Ce témoignage de Suétone est probablement le plus précieux de ceux dont nous disposons pour nous faire une idée du lien qu'entretenait Auguste avec les femmes, et *a fortiori* avec Terentia puisqu'elle compte au nombre de celles que Marc Antoine cite à la fin de sa lettre. En effet, « *Terentilla* » n'est autre que le diminutif de Terentia et il y a fort à parier que les autres noms donnés correspondent également à ceux de femmes de proches de l'empereur.<sup>92</sup> Ainsi, la lecture des historiens antiques nous renseigne sur la sulfureuse relation amoureuse qui a pu exister entre Auguste et la femme de Mécène et, *ergo*, sur la possible, sinon nécessaire, complication de la relation amicale entre l'empereur et le mari de Terentia.

### 3.2. L'aveu d'Horace

Sur ce sujet, l'*Ode* II, 12 semble faire office d'aveu quant aux intentions de l'auteur. Les douze premiers vers sont pour ce dernier l'occasion de revendiquer le fait qu'il ne soit pas digne de chanter la gloire d'Auguste. C'est là un motif parfaitement commun pour un poète que celui de son humilité face à la hauteur de son sujet mais il se pourrait bien que ce soit ici, au regard de tous les éléments que nous avons pu aborder dans la précédente partie, un trait d'esprit des plus sarcastiques. Cependant, si Horace revendique le fait de ne pas chanter l'empereur dans ses *Odes*, il ne peut pas non plus se faire le héraut d'une quelconque opposition. Assez étrangement donc, il affirme que la mission poétique qui lui incombe consiste à chanter les désirs d'une certaine Licymnia, personnage qu'une fois encore nous ne connaissons d'aucune source. Nous voilà une nouvelle fois confrontés à cette fameuse question qui rythme les différents arguments de ce mémoire : devons-nous accepter qu'Horace prenne pour sujet principal de ses *Odes* un personnage fictif ? ou

---

92. SYME R., *La Révolution romaine*, Paris, Gallimard, 1967, p. 558.

devons-nous chercher à substituer ledit personnage par une figure connue de l'époque ? Il s'avère qu'au sujet de l'identification de Licymnia, nous ne débarquons pas en terres inconnues puisqu'une hypothèse fait couler de l'encre depuis déjà de nombreuses années : Licymnia ne serait en réalité personne d'autre que Terentia. L'objet ne sera pas ici de venir apporter notre contribution au débat mais consistera simplement à rappeler que si des commentateurs ont pu réfuter une telle interprétation<sup>93 94</sup>, les travaux récents tendent en revanche à la confirmer.<sup>95 96 97</sup> Notons par ailleurs que dès 1929, François Villeneuve faisait remarquer dans les notes de bas de page de l'édition des Belles Lettres que Licymnia était l'équivalent métrique de Terentia<sup>98</sup> et que le titre de « *domina* » qui lui était donné était dû au fait qu'elle était la femme du patron d'Horace, c'est-à-dire de son *dominus*.<sup>99</sup> Pourtant, parmi les commentateurs qui ont fait ce rapprochement entre Licymnia et Terentia, d'aucuns se sont parfois livrés à quelques babillages sur la volonté du poète de chanter l'amour plutôt que la guerre, mais pas un n'a voulu faire le lien avec les éléments historiques que nous avons donnés plus haut. C'est ainsi éclairés de cette double lanterne que nous allons pouvoir analyser quelques éléments de l'Ode II, 12.

Ce qui nous interpelle tout d'abord, c'est qu'Horace nous annonce que sa mission poétique est de chanter Licymnia alors même que son nom n'apparaît que dans cette pièce ! Tout cela pourrait nous plonger dans des abîmes de perplexité mais ces vers issus de l'Ode III, 9 pourraient bien nous donner la réponse à cette énigme :

---

93. DAVIS G., *The persona of Licymnia: A revaluation of Horace Carm. 2.12*, in *Philologus* 119, 1975, 70-83.

94. HUBBARD M. et NISBET R. G. M., *Horace, Odes. Book II*, Oxford, 1978.

95. WILLIAMS G., *Tradition and originality in Roman poetry*, Oxford, 1968.

96. WEST D., *Horace, Odes II. Vatis amici*, Oxford, 1998.

97. FREIS R., *Amor and Pietas: The Catullan revolution and the Horatian counter-revolution*, in BATSTONE – TISSOL 2005, 61-77.

98. U — UU au nominatif.

99. HORACE, *Odes et Épodes*, Paris, Les Belles Lettres, [1929] 2019, p. 72, n. 4.

« *Donec non alia magis*  
*arsisti neque erat Lydia post Chloen,*  
*multi Lydia nominis,*  
*Romana uigui clarior Ilia.* »

— « Tout le temps où tu n'as pas brûlé davantage pour une autre, où Lydie ne passait point après Chloé, Lydie nommée partout, j'ai prospéré plus illustre que la Romaine Ilia ». <sup>100</sup>

Si nous reviendrons par la suite plus en détail sur l'explication de cette ode, notons cependant déjà qu'ici, une certaine Lydia est qualifiée de « *multi Lydia nominis* », ce que François Villeneuve traduit par « Lydie nommée partout ». Problème : cette Lydia ne nous est, une nouvelle fois, pas connue en dehors de l'œuvre d'Horace. On pourra toujours arguer qu'elle apparaît à plusieurs reprises dans les *Odes* 8, 13 et 25 du premier livre mais cela suffit-il à faire d'elle une célébrité du recueil ? Nous avons du mal à arriver à une telle conclusion. Nonobstant, Jean-Yves Maleuvre donne sur son site internet une traduction qui pourrait peut-être mieux rendre compte du sens de ce passage puisqu'il propose de lire : « Lydie aux mille noms ». Ainsi, la personne qui se cacherait derrière le nom fictif de Lydia pourrait également se cacher derrière d'autres pseudonymes, et notamment celui de Licymnia qui est, il nous semble important de le rappeler, censée être le sujet principal des *Odes*, de l'aveu même du poète. Dès lors, si nous pouvons appliquer les qualificatifs de Lydia à Licymnia et, *ergo*, à Terentia, il ne nous reste plus qu'à chercher dans les *Odes* les éléments d'une dénonciation de la relation adultère entre Auguste et la femme de Mécène, quel que soit le prénom avec lequel le poète mettra cette dernière en scène.

---

100. HORACE, *Odes*, III, 9, 5-8, traduction F. VILLENEUVE.



### 3.3. Les feux de la passion

Puisque nous avons pris comme point de départ de notre réflexion l’*Ode* II, 12, commençons donc par elle notre recherche des procédés de *cacozelia latens*. Nous avons déjà relevé l’expression « *domina* » au vers 13 et l’explication qu’en donnait François Villeneuve. Cependant, s’en tenir à celle-ci nous ferait éluder un double sens qui, dans le contexte que l’on connaît, peut difficilement passer pour une coïncidence. En effet, le terme « *domina* » peut, en plus de qualifier la femme du *dominus*, revêtir la signification non plus de maîtresse de maison mais tout simplement de maîtresse. On retrouve d’ailleurs ce sens chez les poètes de l’époque d’Horace puisqu’il est présent chez Tibulle<sup>101</sup> ainsi que chez Properce.<sup>102</sup> Ce double sens du terme « *domina* » est la quintessence même de la *cacozelia latens* puisque chacune des deux significations de ce même terme participe de la compréhension des intentions de l’auteur : la première nous met sur la piste de la femme du maître du poète tandis que la seconde révèle ses mœurs coupables.

Examinons maintenant de plus près la quatrième strophe :

*Me dulcis dominae Musa Licymniae  
cantus, me uoluit dicere lucidum  
fulgentis oculos et bene mutuis  
fidum pectus amoribus.*

Mais moi, la Muse a voulu que je dise les doux chants de notre souveraine Licymnia, que je dise le lumineux éclat de ses yeux et son cœur si fidèle à de réciproques amours.<sup>103</sup>

---

101. TIBULLE, *Élégies*, I, 1, 46.

102. PROPERCE, *Élégies*, I, 4, 2.

103. HORACE, *Odes*, II, 12, 13-16, traduction F. VILLENEUVE.

On retrouve dans ces vers le fameux aveu du poète dont nous parlions plus haut et qui le voit dédier son art à Licymnia plutôt qu'à Auguste. Toutefois, ce qui nous intéresse ici est l'étrange expression « *bene mutuis fidum pectus amoribus* » (« son cœur si fidèle à de réciproques amours »). Bien sûr, nous savons la force et la récurrence chez les poètes latins du pluriel emphatique. Pourtant, nous trouvons qu'il tombe ici bien mal à propos dans la mesure où la fidélité semble *a priori* ne pouvoir être accordée qu'à un seul parti. On devine alors une femme qui, malgré ses nombreux écarts, resterait aux côtés de son mari mais qui ne pourrait, pour autant, pas s'empêcher d'aller badiner ailleurs. Cette fidélité à double sens, qui finalement n'en est pas, est bien entendu ici raillée et correspond parfaitement au tableau que dressait Sénèque dans ses lettres en présentant Mécène comme s'étant marié mille fois à Terentia bien que pleurant sans cesse ses divorces quotidiens. En sus, l'évocation des « *mutui amores* » vient renforcer le côté pathétique de la situation puisqu'elle renvoie à la fois au mari trompé qui toujours aime sa femme en même temps qu'à l'amant trompeur qui ne cesse de la convoiter.

Traisons enfin les deux dernières strophes de cette *Ode* car elles nous permettront, si tant est que nous en avons la nécessité, d'éclairer encore le propos du poète :

*Num tu quae tenuit diues Achaemenes  
aut pinguis Phrygiae Mygdonias opes  
permutare uelis crine Licymniae,  
          plenas aut Arabum domis*

*cum flagrantia detorquet ad oscula  
ceruicem aut facili saeuitia negat  
quae poscente magis gaudeat eripi,  
          interdum rapere occupet ?*

Est-ce que tu voudrais, pour les biens que posséda le riche Achéménès, pour les trésors mygdoniens de la grasse Phrygie, changer un cheveu de Licymnia, ou, pour les riches demeures des Arabes, les instants où elle se détourne, offrant sa nuque aux baisers brûlants, ceux où elle refuse avec une rigueur complaisante ces caresses qu'on a moins de joie à réclamer qu'elle à les laisser dérober, et qu'elle est, parfois, la première à ravir ?<sup>104</sup>

À la première lecture, le sens de celles-ci n'est pas des plus faciles à deviner car la lourdeur de la syntaxe nous en fait perdre le fil. D'abord, il existe une ambiguïté grammaticale qui divise les commentateurs : d'aucuns voient dans la proposition temporelle « *cum flagrantia detorquet* » un second régime de « *permutare* » comme c'est le cas dans la traduction de Villeneuve donnée ci-dessus, tandis que d'autres entendent : « Voudrais-tu pour les biens d'Achéménès [...] et les riches demeures des Arabes changer un cheveu de Licymnia quand elle se détourne [...] ». <sup>105</sup> Cette seconde traduction fait selon nous plus de sens que la première, en plus de fluidifier considérablement la lecture, mais nous analyserons néanmoins les questionnements que soulèvent ces deux formulations.

Intéressons-nous donc d'abord à la traduction de François Villeneuve. Celle-ci nous donne à lire une double proposition : le narrateur demanderait en effet à Mécène s'il préférerait, en échange d'une immense somme d'argent, que Licymnia ne soit plus la même du point de vue de son physique (ce qu'évoque le mot « *crinis* » par synecdoque), ou de ses mœurs, *i.e.* qu'elle abandonne le plaisir qu'elle prend à se laisser dérober des baisers. Remarquons une fois de plus que le fait qu'Horace expose à Mécène ce dilemme appuie fortement la thèse de l'assimilation de Licymnia à Terentia dans la mesure où elle suggère un attachement émotionnel très fort entre les deux personnages. Les commentateurs qui se refusent à une telle identification préfèrent voir Licymnia comme une simple représentation de la femme attirante à laquelle pourraient succomber aussi bien Mécène que le poète. Une telle lecture n'est

---

104. HORACE, *Odes*, II, 12, 21-28, traduction F. VILLENEUVE.

105. HORACE, *Odes et Épodes*, Paris, Les Belles Lettres, [1929] 2019, p. 73, n. 1.

pourtant pas permise, justement à cause du terme « *domina* » que nous avons évoqué plus haut. De ce terme découle la nécessité que Licymnia soit une femme de haute naissance et donc qu'elle ne soit pas une esclave. Ce statut aurait pour conséquence de faire de Mécène, dans l'hypothèse où Licymnia ne serait pas sa propre femme, un trompeur. Imagine-t-on un seul instant Horace présenter son maître sous un tel jour ? Mais revenons à notre dilemme qui, une fois encore, peut être abordé selon deux aspects parfaitement opposés. D'une part, nous pouvons comprendre que le narrateur demande à un Mécène, envoûté à la fois par la beauté physique de sa femme et par son comportement séducteur à son égard, auquel de ces deux aspects il serait prêt à renoncer contre de l'argent, ce qui est une façon détournée de lui demander lequel il préfère. D'autre part, il nous est possible de lire exactement la même interrogation en supposant cette fois que Licymnia ne soit plus séductrice envers Mécène mais envers un autre homme. La question consisterait alors à savoir combien Mécène serait prêt à payer pour se débarrasser de l'un de ces deux aspects de Licymnia. Il faut alors imaginer un mari las d'être trompé et qui, pour ne plus subir cet affront, doit envisager ou bien une femme qui n'attirerait plus les autres hommes par son physique mais qui, par la force des choses deviendrait fidèle, ou bien une femme qui continuerait à être attirante mais qui le dédaignerait. En résumé, la question est de savoir si Mécène préférerait que sa femme n'attirât personne, y compris lui, ou tout le monde, y compris son amant. Deux éléments nous permettent de penser qu'il faille privilégier cette seconde hypothèse : le premier est que Mécène était, de par ses origines et de par son statut de bras droit d'Auguste, un homme richissime. Qu'aurait-il eut besoin de s'enrichir encore plus pour amoindrir un trésor qui lui faisait tant défaut, l'amour de sa femme ? Quoique nous entendions bien qu'il pourrait s'agir là d'une tournure stéréotypée à visée humoristique, son emphase et ses références précises annihilent d'emblée le caractère léger de la plaisanterie dont l'effet aurait de toute façon été manqué au regard de la situation financière du

destinataire. Le second argument réside quant à lui dans le fait que les tout derniers vers laissent transparaître l'idée d'une séduction qui n'est pas censée pouvoir avoir lieu. En effet, les verbes « *detorquere* » (v. 25), « *negare* » (v. 26), « *eripere* » (v. 27) ou encore « *rapere* » (v. 28) évoquent le champ lexical de l'interdit et de son contournement. De même, à qui une femme romaine refuserait-elle des baisers « avec une rigueur complaisante » (« *facili saeuitia* ») ? À son mari ? Certainement pas. À son amant ? Bien plus probablement.

Pour ce qui est de la seconde traduction que nous avons évoquée, je crois qu'il n'est finalement pas besoin de nous appesantir trop longtemps dessus car elle opère une concaténation des deux questions qui composaient la première traduction et peut se résumer à une proposition faite à Mécène par l'auteur de changer physiquement Licymnia, spécifiquement pendant l'acte de séduction. Finalement, il convient de nous interroger, comme nous venons de le faire, sur la nature de cette séduction. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, nous arrivons à la même conclusion : cette *Ode* II, 12 nous donne à voir le spectacle d'une femme, Licymnia, qui se plaît à convoiter des relations interdites, et cela aux dépens de son propre mari. À la lumière de tous les éléments que nous avons présentés sur la relation entre Mécène et sa femme, ainsi que sur le sens de cette *Ode*, il nous apparaît plus que probable qu'Horace ait ici choisi de prendre le parti de son ami, qu'Auguste prend plaisir à cocufier, en dénonçant le caractère inique de la séduction adultère. Mécène apparaît, en sus, comme impuissant dans une telle situation puisqu'il ne peut s'opposer aux volontés de l'empereur : conscient de la situation, il ne peut malgré tout en être que spectateur : Mécène devient Candaule.

### 3.4. L'amant-enfant

Malgré ce tableau bien sombre que nous venons de dépeindre, il est pourtant indéniable qu'il exista une relation amoureuse sincère entre Mécène et sa femme. Bien sûr, nous venons de voir en détail à quel point Terentia a pu blesser le cœur de son mari, mais nous allons voir que, d'une part, Mécène n'était pas non plus en reste, et, d'autre part, qu'il pouvait leur arriver de se retrouver pour s'aimer à nouveau comme le sous-entendait la remarque de Sénèque que nous avons déjà évoquée. À cette fin, il nous faudra lire, et comprendre, l'*Ode* III, 9 :

« *Donec gratus eram tibi  
nec quisquam potior brachia candidae  
ceruici iuuenis dabat,  
Persarum uigui rege beatior.* »

« *Donec non alia magis  
arsisti neque erat Lydia post Chloen,  
multi Lydia nominis,  
Romana uigui clarior Ilia.* »

« *Me nunc Thressa Chloe regit,  
dulcis docta modos et citharae sciens,  
pro qua non metuam mori,  
si parcent animae fata superstiti.* »

« *Me torret face mutua  
Thurini Calais filius Ornyti,  
pro quo bis patiar mori,  
si parcent puero fata superstiti.* »

« *Quid si prisca redit Venus  
diductosque iugo cogit aeneo,  
si flaua excutitur Chloe*

*reiectaeque patet ianua Lydiae ?* »

« *Quamquam sidere pulchrior  
ille est, tu leuior cortice et inprobo  
iracundior Hadria,*

*tecum uiuere amem, tecum obeam lubens. »*

— « Tout le temps où je te plaisais , où aucun jeune rival, plus aimé, n’entourait de ses bras ton cou éblouissant, j’ai prospéré, plus fortuné que le roi des Perses ».

— « Tout le temps où tu n’as pas brûlé davantage pour une autre, où Lydie ne passait point après Chloé, Lydie nommée partout, j’ai prospéré, plus illustre que la Romaine Ilia ».

— « Je suis maintenant sous les lois d’une Thrace, de Chloé, instruite aux doux accords, savante à la cithare, et, pour elle, je ne craindrai pas de mourir si, épargnée par les destins, ma chère âme doit me survivre ».

— « Je suis consumée d’un feu qu’il partage pour un Thurien, pour Calais, fils d’Ornytus, et, pour lui, je consentirai à mourir deux fois si, épargné par les destins, le cher enfant doit me survivre ».

— « Eh quoi ! si elle revient, la Vénus d’autrefois, si elle rapproche sous le joug d’airain nos cœurs désunis, si je congédie la blonde Chloé et si, à Lydie repoussée, la porte s’ouvre ? ».

— « Bien qu’il soit plus beau qu’un astre et toi, plus léger que le liège, plus irritable que l’Adriatique sans frein, avec toi j’aimerais à vivre, avec toi je mourrais volontiers ».<sup>106</sup>

Cette pièce est le théâtre de la réconciliation de deux amants, après qu’ils ont durement éprouvé leur amour. Sans revenir sur la démonstration qui nous permet de penser qu’il s’agisse bien là de Mécène et Terentia, remarquons simplement encore une fois comme la situation concorde parfaitement avec notre supposition. Levons cependant dès à présent le doute qui assaillira les plus attentifs d’entre vous : nous avons dit tout à l’heure qu’Horace n’aurait pu se résoudre à présenter son maître comme un trompeur, ce qui justifiait que le poète d’adresse bien à Terentia dans l’*Ode* II, 9. Ne nous y trompons pas, il ne s’agit pas non plus de cela ici puisque Mécène dit avoir cédé aux plaisirs de Chloé, une Thrace joueuse de cithare, c’est-à-dire d’une esclave. Si cette liaison peut, à juste titre, exciter la jalousie de sa femme, elle n’altère cependant pas l’image du *dominus*. La réponse que fait Terentia à ce dernier est quant à elle beaucoup moins pardonnable dans la mesure où il y est

---

106. HORACE, *Odes*, III, 9, traduction F. VILLENEUVE.

question d'un certain Calais dont le père est originaire de Thurium. Cette ville située dans le golfe de Tarente n'est pas particulièrement renommée si ce n'est pour le fait qu'Hérodote et Lysias participèrent à l'établissement de cette colonie grecque au V<sup>e</sup> siècle av. J.-C.. En revanche, Suétone livre dans les toutes premières pages de la *Vie d'Auguste* des informations que nous ne pouvons ignorer :

*M. Antonius libertinum ei proauum exprobrat, restionem e pago Thurino, auum argentarium. Nec quicquam ultra de paternis Augusti maioribus repperi.*

Marc-Antoine lui reproche d'avoir eu pour bisaïeul un affranchi, un cordier du canton de Thurium, et pour grand-père, un changeur. Je n'ai rien découvert de plus sur les ancêtres paternels d'Auguste.<sup>107</sup>

\*

*Infanti cognomen Thurino inditum est, in memoriam maiorum originis, uel quod regione Thurina recens eo nato pater Octavius aduersus fugitios rem prospere gesserat. Thurinum cognominatum satis certa probatione tradiderim, nactus puerilem imagunculam eius aeream ueterem, ferreis et paene iam exolescentibus litteris hoc nomine inscriptam, quae dono a me principi data inter cubiculi Lares colitur. Sed et a M. Antonio in epistolis per contumeliam saepe Thurinus appellatur, et ipse nihil amplius quam mirari se rescribit, pro obprobrio sibi prius nomen obici.*

Durant sa première enfance, on lui donna le surnom de Thurinus, soit pour rappeler le lieu d'origine de ses ancêtres, soit parce que c'était dans la région de Thurinum que son père Octavius, peu de temps après sa naissance, s'était battu avec succès contre les esclaves fugitifs. Pour prouver qu'on le surnomma Thurinus, il pourrait me suffire de signaler ma découverte d'une ancienne statuette de bronze, qui le représente encore enfant et sur laquelle ce nom est inscrit en lettres de fer déjà presque dévorées par la rouille : j'en ai fait don à l'empereur qui l'honore parmi les dieux Lares de sa chambre à coucher. Mais, en outre, M. Antoine, dans ses lettres, l'appelle souvent Thurinus, en manière d'injure, et Octave se borne à lui répondre qu'il est surpris de se voir jeter comme insulte son premier nom.<sup>108</sup>

---

107. SUÉTONE, *Vie d'Auguste*, II, traduction H. AILLOUD.

108. SUÉTONE, *Vie d'Auguste*, VII, traduction H. AILLOUD.



Dès lors, comment ne pas assimiler l'amant de Lydia, le descendant de Thurium, à Auguste en personne. D'ailleurs, un autre terme sert à le qualifier dans la bouche de sa maîtresse : « *puer* ». D'abord surprenant, nous pouvons l'imaginer comme une image affective mais il nous semble ensuite beaucoup plus intéressant de faire le rapprochement avec ce qu'écrit Suétone :

*Sed ut cognouit Antonium post fugam a M. Lepido receptum ceterosque duces et exercitus consentire pro patribus, causam optimatum sine cunctatione deseruit, ad praetextum mutatae uoluntatis dicta factaque quorundam calumniatus, quasi alii se puerum, alii ornandum tolendumque iactassent, ne aut sibi aut ueteranis par gratia referretur.*

Mais, lorsqu'il apprit qu'Antoine, après sa défaite, avait trouvé refuge auprès de M. Lépide et que les autres généraux, avec leurs armées, se ralliaient au parti adverse, il n'eut aucune hésitation à désertir la cause des grands et donna pour prétexte de ce changement des paroles et des actes qu'il reprochait à certains d'entre eux : les uns, disait-il, avait déclaré bien haut qu'il était un enfant, les autres « qu'il fallait le couvrir de fleurs et l'élever jusqu'au ciel », cela pour ne point témoigner à lui-même ni à ses vétérans la reconnaissance qu'ils méritaient.<sup>109</sup>

Ainsi donc le qualificatif « *puer* » aurait été connu comme étant une insulte qui irritait profondément Octave. D'ailleurs, que ce soient les origines thuriennes ou l'appellation « *puer* », ces deux manières de désigner l'empereur trouvent un écho dans le recueil du poète.

D'abord dans l'*Ode* I, 8, nous retrouvons Lydia qui, cette fois, s'est éprise d'un certain Sybaris. Or, ce nom est précisément celui de la ville sur les ruines de laquelle fut construite la cité de Thurium. Dans cette pièce donc, il ne s'opère pas grand-chose sinon un long questionnement sur la responsabilité de la destinatrice quant à la perte de virilité de son amant :

---

109. SUÉTONE, *Vie d'Auguste*, XII, traduction H. AILLOUD.

*Lydia, dic, per omnis*  
*te deos oro, Sybarin cur properes amando*  
*perdere, cur apricum*  
*oderit Campum, patiens pulueris atque solis,*  
*cur neque militaris*  
*inter aequalis equitet, Gallica nec lupatis*  
*temperet ora frenis.*  
*Cur timet flauum Tiberim tangere ? Cur oliuum*  
*sanguine uiperino*  
*cautius uitat neque iam liuida gestat armis*  
*bracchia, saepe disco*  
*saepe trans finem iaculo nobilis expedito?*  
*quid latet, ut marinae*  
*filium dicunt Thetidis sub lacrimosa Troia*  
*funera, ne uirilis*  
*cultus in caedem et Lycias proriperet cateruas ?*

Lydia, dis-moi, je t'en prie au nom de tous les dieux, pourquoi tu es si pressée de causer par ton amour la perte de Sybaris, pourquoi il a pris en haine le Champ de Mars embrasé, lui qui supportait la poussière et le soleil ; pourquoi il ne monte plus à cheval parmi les jeunes gens d'âge, comme lui, à servir, pourquoi il ne gouverne plus, sous le mors à dents de loup, la bouche d'un cheval gaulois. Pourquoi craint-il le contact du Tibre jaune ? Pourquoi évite-t-il l'huile plus soigneusement que le sang de la vipère, pourquoi ne bleuit-il plus ses bras sous le poids des armes, lui qu'illustrèrent souvent le disque, souvent le javelot, lancés plus loin que la ligne ? Pourquoi vit-il caché, comme le fils de la marine Thétis le fut, dit-on, vers le temps des funérailles déplorables de Troie dans la crainte qu'une manière de vivre masculine ne l'entraînât aussitôt vers le carnage et les bataillons lyciens ?<sup>110</sup>

Encore une fois, la tentation est grande de faire le rapprochement avec Auguste car, si nous avons déjà expliqué quel était son lien avec le nom de Sybaris, il s'avère que nous disposons aussi de sources qui témoignent du fait que le *princeps* arrêta de s'adonner aux activités dites masculines :

---

110. HORACE, *Odes*, I, 8, traduction F. VILLENEUVE.

*Exercitationes campestris equorum et armorum statim post ciuilia bella omisit et ad pilam primo folliculumque transiit, mox nihil aliud quam uectabatur et deambulabat, ita ut in extremis spatiis subsultim decurreret sestertio uel lodicula inuolutus.*

Il renonça aux exercices militaires de l'équitation et de l'escrime aussitôt après les guerres civiles, et les remplaça d'abord par le jeu de la paume et du ballon ; ensuite, il se contentait de promenades en litière ou à pied, qu'il terminait en courant et en sautant, le corps enveloppé d'un manteau grossier ou d'une petite couverture.<sup>111</sup>

Cette *Ode*, en plus de rassembler différents indicateurs qui tendent à prouver qu'Auguste soit au cœur du propos, permet par la même occasion de souligner la couardise et la féminité (puisqu'il abandonne la « manière de vivre masculine ») de ce dernier.

Ainsi donc, toutes les pièces du puzzle semblent s'imbriquer mais, si nous venons de voir que la référence à la cité de Thurium de l'*Ode* III, 9 trouvait son écho dans l'*Ode* I, 8, il nous reste toutefois à trouver celui au terme « *puer* » qui, lui, apparaîtrait dans les *Odes* I, 5 :

*Quis multa gracilis te puer in rosa  
perfusus liquidis urget odoribus  
grato, Pyrrha, sub antro?  
cui flauam religas comam,*

*simplex munditiis ? Heu quotiens fidem  
mutatosque deos flebit et aspera  
nigris aequora uentis  
emirabitur insolens,*

*qui nunc te fruitur credulus aurea,  
qui semper uacuam, semper amabilem  
sperat, nescius aurae  
fallacis. Miseri, quibus*

---

111. SUÉTONE, *Vie d'Auguste*, LXXXIII, traduction H. AILLOUD.

*intemptata nites. Me tabula sacer  
uotiuu paries indicat uuida  
suspendisse potenti  
uestimenta maris deo.*

Quel svelte enfant, dans une profusion de roses et baigné de liquides parfums, te presse, Pyrrha, au fond d'une grotte charmante ? pour qui relèves-tu ta chevelure blonde,

en une simplicité coquette ? Bien souvent, hélas ! il pleurera sur les retours de ta foi et des dieux, et, dans son inexpérience, s'étonnera de voir la mer soulevée par les noires tourmentes,

lui qui, pour l'instant, jouit, crédule, de ta beauté d'or, lui qui t'espère toujours toute à lui, toujours aimante et ne sait pas les trahisons de la brise. Malheureux

qui n'a pas appris ce que cache ton éclat. Mais moi, un tableau votif, sur la sainte muraille, atteste que j'ai consacré mes vêtements ruisselants au dieu souverain de la mer.<sup>112</sup>

et I, 13 :

*Cum tu, Lydia, Telephi  
ceruicem roseam, cerea Telephi  
laudat brachia, uae, meum  
feruens difficili bile tumet iecur.  
Tunc nec mens mihi nec color  
certa sede manet, umor et in genas  
furtim labitur, arguens  
quam lentis penitus macerer ignibus.  
Vror, seu tibi candidos  
turparunt umeros inmodicae mero  
rixae, siue puer furens  
inpressit memorem dente labris notam.  
Non, si me satis audias,  
speres perpetuum dulcia barbata  
laedentem oscula, quae Venus  
quinta parte sui nectaris imbuit.*

---

112. HORACE, *Odes*, I, 5, traduction F. VILLENEUVE.

*Felices ter et amplius  
quos inrupta tenet copula nec malis  
diuolsus querimoniis  
suprema citius soluet amor die.*

Lydie, lorsque tu vantes, toi, Télèphe et son cou de rose, Télèphe et ses bras de cire, oh ! mon foie bout et se gonfle d'une bile incommode. Alors, ni mon esprit ni mon teint ne demeurent stables, des gouttes glissent, furtives, sur mes joues, dénonçant à quelle profondeur me consomment des feux obstinés. Je brûle si, dans le vin, la violence des rixes a meurtri tes épaules éclatantes, si l'enfant, dans ses fureurs a, sur tes lèvres, imprimé de sa dent une marque qui n'oublie pas. Non, si tu veux m'écouter, ne l'espère pas constant, le barbare qui blesse la douce petite bouche que Vénus imprégna de la quintessence de son nectar. Heureux trois fois et davantage ceux qu'unit un insoluble lien, ceux que l'amour, sans que viennent le rompre les querelles mauvaises, ne détachera point avant leur dernier jour.<sup>113</sup>

Dans la première, personne ne passera à côté du fait qu'Horace peint le tableau d'une relation extra-conjugale. D'abord, la première strophe évoque tous les éléments de la séduction et de l'amour : la rose, dès le premier vers, annonce que le « *puer* » ne sera pas un enfant mais un jeune amant qui, tout de suite après, pressera sa belle dans une grotte (« *te urget grato sub antro* ») où elle pourra, pour lui, relever sa chevelure blonde (« *cui flauam religas comam* »), c'est-à-dire offrir sa nuque à ses baisers, tout comme le faisait Licymnia dans l'Ode II, 12. Ensuite, les deuxième et troisième strophes nous rappellent les obligations de femme mariée qui incombent à Pyrrha et l'enfant se prend alors à pleurer le retour de la « *fides* » de sa maîtresse, *i.e.* les instants où elle retourne auprès de son mari et où, non contente d'être avec lui, elle se reprend même à l'aimer. Encore et toujours, nous devons nous souvenir des mille mariages de Mécène car nous avons là tous les éléments qui expliquent les allées et venues du cœur balançant de la femme adultère.

---

113. HORACE, *Odes*, I, 13, traduction F. VILLENEUVE.

La seconde enfin nous fait retrouver la fameuse Lydia de l’*Ode* III, 9, et toujours avec elle ce même attachement au « *puer* » qui cette fois n’apparaît plus sous les traits de Calais mais de Télèphe. Télèphe dont le « *ceruix rosea* » (« cou de rose ») rappelle la « *multa rosa* » (« profusion de rose ») du « *puer* » anonyme de I, 5. Télèphe dont les « *cerea brachia* » (bras de cire) rappellent les « *neque iam liuida brachia* » (« les bras qui ne bleussent plus ») de Sybaris en I, 8. Enfin, les quatre derniers vers nous donnent l’impression de toujours invoquer le même argument, presque même de tourner en rond, tant ils font, eux aussi, résonner dans nos têtes, encore et toujours, le tumulte de cette relation que nous n’osons même plus nommer par peur de la redondance.

Ainsi donc, toutes ces *Odes* se font inmanquablement écho, par leur vocabulaire semblable, par leurs références communes dont chacune peut-être rattachée à un trait connu de l’empereur. Toutes donnent à voir, et à juger, des relations amoureuses qui se veulent trompées, qui se veulent trompeuses, parfois secrètes, parfois douloureuses, si bien qu’au bout du compte, toutes finissent par nous évoquer la liaison d’Auguste et de Terentia, et toutes par la condamner.

\* \* \*



## Conclusion

Le travail de recherche présenté dans ce mémoire a commencé il y a plus de deux ans maintenant. Nous nous rappelons qu'alors, le projet qui consistait à partir « à la recherche de la *cacozelia latens* dans les *Odes* » était encore assez vague, nous n'avions que peu de points d'accroche et les travaux de Jean-Yves Maleuvre étaient, pour tout avouer, la seule littérature française qui osait ébranler la figure d'Horace chantre d'Auguste. Combien de fois avons-nous lu une *Ode*, puis le commentaire qu'en faisait Maleuvre, puis encore cette *Ode*, puis encore Maleuvre... ? Tant et si bien que nous avons fini par croire que nous devrions faire un mémoire non plus sur Horace, mais sur Maleuvre. Pourtant, il y avait dans ses analyses quelque chose qui parfois nous échappait, nous dérangeait... en un mot comme en cent : nous n'étions pas d'accord. Alors il nous a fallu relire les *Odes*, mais point de Maleuvre, et encore les *Odes*, et toujours pas de Maleuvre. C'est alors que la rédaction du présent mémoire se débloqua : il ne s'agissait plus de savoir si Horace était un opposant ou un partisan du *princeps*, il s'agissait de prendre une *Ode* après l'autre, et de voir si des éléments nous paraissaient étranges. Avant cela, il nous a fallu nous convaincre que ce mémoire valait la peine d'être écrit, et c'est là tout l'enjeu de la première partie autour de la *cacozelia latens*. C'est avec cette partie que nous nous sommes convaincus de la suite, et nous espérons qu'il en sera de même pour nos lecteurs. Persuadés qu'il y avait quelque chose à trouver, les premiers indices ne se firent pas attendre très longtemps. Nous pensons cependant avoir expliqué avec suffisamment de détails la genèse de chaque idée qui apparaît dans les parties deux et trois pour ne pas avoir à en refaire le récit ici. Nous pouvons cependant en faire un bref résumé.

La partie deux est consacrée à la critique de la vie publique d'Auguste. Au sujet des pleins pouvoirs du *princeps* qui menaçaient d'en faire un tyran, nous



pensons qu'Horace mêlait une vraie inquiétude à une réelle admiration et que c'est avec une certaine forme de bienveillance – mais sans doute pas de modestie – qu'il s'est permis de lui formuler quelques mises-en-garde. Sur le décalage qu'il a pu exister entre la volonté de l'empereur d'un retour aux antiques vertus de Rome, et les siennes qui parfois n'étaient pas des plus admirables, nous pensons qu'Horace s'est autorisé quelques plaisanteries mais qu'il ne s'agissait là que de traits d'esprits sans animosité aucune. C'est finalement là que réside notre principale source de désaccord avec les travaux de Jean-Yves Maleuvre : comme nous l'avons déjà dit à la fin de la première partie, nous ne croyons pas qu'Horace ait été un farouche opposant à Auguste, ne serait-ce qu'à cause de ce qu'il lui devait sa gloire et sa fortune. Cela dit, nous ne pensons pas non plus qu'Horace ne soit qu'un simple héraut du régime car il y a trop d'éléments qui, pris séparément peuvent toujours se discuter, mais qui, pris dans leur globalité, tendent à faire ressortir la nature moqueuse du poète.

Enfin, la troisième partie était le temps des critiques sur la vie privée de l'empereur. Si nous venons de dire que nous croyons sincèrement qu'Horace eut de l'admiration pour l'empereur, nous sommes également certains que la loyauté d'Horace envers Mécène était autrement plus forte. Visiblement, Mécène souffrait de l'état de son mariage et nous estimons avoir apporté suffisamment de preuves sur le rôle que joua Auguste là-dedans. Ainsi, c'est là pour nous la véritable prise de risque du poète que d'avoir osé dénoncer cette situation. En effet, critiquer la politique de l'empereur est une chose hardie mais il ne fait aucun doute que cela arrivait à chaque instant, à chaque endroit de l'empire. En revanche, critiquer ses mœurs revenait à vouloir ébranler l'*ethos* du premier parmi ses pairs, et cela exposait, selon nous, bien plus le poète que n'importe quelle remarque sur l'une de ses campagnes militaires.

Au bout du compte, nous sommes convaincus qu'Horace a joué le rôle de chantre d'Auguste de bonne grâce mais qu'il était une âme trop libre, peut-être trop

effrontée, pour pouvoir, avec son tour d'esprit et la finesse de sa plume, se garder de faire des remarques lorsque quelque chose lui déplaisait.

\* \* \*



# Bibliographie

## 1. Ouvrages antiques

### 1.1. Horace

HORACE, *Odes et Épodes*, texte établi et traduit du latin par François Villeneuve, Paris, Les Belles Lettres, [1929] 2019.

HORACE, *Épîtres*, texte établi et traduit du latin par François Villeneuve, Paris, Les Belles Lettres, [1934] 2020.

HORACE, *Satires*, texte établi et traduit du latin par François Villeneuve, Paris, Les Belles Lettres, [1932] 2018.

### 1.2. Autres

ANONYME, *Rhétorique à Herennius*, texte établi et traduit du latin par Guy Achard, Paris, Les Belles Lettres, 1989.

APPIEN, *Histoire romaine. Tome XI, Livre XVI : Guerres civiles, Livre IV*, texte établi et traduit du grec ancien par Danièle Gaillard-Goukowsky, Paris, Les Belles Lettres, [2015] 2018.

CÉSAR, *Guerre civile. Tome II : Livre III*, texte établi et traduit du latin par Pierre Fabre, Paris, Les Belles Lettres, 1936.

DION CASSIUS. *Roman History. Volume I: Books 1-11*, texte établi et traduit du grec ancien par Earnest Cary et Herbert B. Foster, Cambridge, Loeb Classical Library, 1914.

DONAT, *Vie de Virgile*.

HÉSIODE, *Théogonie – Les Travaux et les Jours – Bouclier*, texte établi et traduit du grec ancien par Paul Mazon, Paris, Les Belles Lettres, [1928] 2014.

LUCRÈCE, *De la Nature. Tome II : Livres IV-VI*, texte établi et traduit du latin par Alfred Ernout, Paris, Les Belles Lettres, [1921] 2019.

MARIUS PLOTIUS SACERDOS, *Artes Grammaticae*.

PLATON, *Œuvres complètes, Tome VI : La République, Livres I-III*, texte établi et traduit du grec ancien par Émile Chambry, Paris, Les Belles Lettres, [1932] 2019.

PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle. Livre VII*, texte établi et traduit du latin par Robert Schilling, Paris, Les Belles Lettres, [1977] 2004.

PROPERCE, *Élégies*, texte établi et traduit du latin par Simone Viarre, Paris, Les Belles Lettres, 2005.

QUINTILIEN, *Institution oratoire. Tome II : Livres II-III*, texte établi et traduit du latin par Jean Cousin, Paris, Les Belles Lettres, [1976] 2017.

SÉNÈQUE, *Dialogues. Tome IV : De la providence – De la constance du sage – De la tranquillité de l'âme – De l'oisiveté*, texte établi et traduit du latin par René Waltz, Paris, Les Belles Lettres, [1927] 2002.

SÉNÈQUE, *Lettres à Lucilius. Tome V : Livres XIX-XX*, texte établi par François Préchac et traduit du latin par Henri Noblot, Paris, Les Belles Lettres, [1964] 2018.

SÉNÈQUE LE RHÉTEUR, *Controverses et Suasoirs. Tome II*, texte établi et traduit du latin par Henri Bornecque, Paris, Garnier, 1902.

STRABON, *Géographie*.

SUÉTONE, *Vie des douze Césars. Tome I : César – Auguste*, texte établi et traduit du latin par Henri Ailloud, Paris, Les Belles Lettres, [1981] 2018.

TIBULLE, *Élégies*, texte établi et traduit du latin par Max Ponchont, Paris, Les Belles Lettres, [1926] 2002.

VIRGILE, *Bucoliques*, texte établi et traduit du latin par Eugène De Saint-Denis, Paris, Les Belles Lettres, [1942] 2005.

## 2. Ouvrages modernes

### 2.1. Histoire

BEARD M., *SPQR : histoire de l'ancienne Rome*, texte traduit de l'anglais par Simon Duran, Paris, Perrin, 2016.

BRISSON J.-P., *Rome et l'âge d'or : de Catulle à Ovide, vie et mort d'un mythe*, Paris, La Découverte, 1992.

COSME P., *Auguste*, Paris, Perrin, 2005.

DION R., *Histoire de la vigne et du vin en France, des origines au XIXe siècle*, CNRS, 2010.

GRIMAL P., *Horace*, Paris, Éditions du Seuil, 1958.

HARRISON S., *The Cambridge Companion to Horace*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007.

HENDRICKSON G. L., « The First Publication of Horace's Odes. », *Classical Philology*, University of Chicago Press, 1931.

LEVI P., *Horace : A Life*, Londres/New York, Tauris Parke Paperbacks, 1997.

LOWRIE M., « Horace and Augustus », in HARRISON S. (dir.), *The Cambridge Companion to Horace*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007.

NISBET R., « Horace: life and chronology », in HARRISON S. (dir.), *The Cambridge Companion to Horace*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007.

NOUGARÈDE DE FAYET A. J. S., *Histoire du siècle d'Auguste et de l'établissement de l'empire Romain*, Capelle, 1840.

RODDAZ J.-M., in HINARD F. (dir.), *Histoire romaine : Des origines à Auguste*, Fayard, 2000.

RODDAZ J.-M., *Marcus Agrippa*, Paris, École française de Rome, 1984.

SYME R., *La Révolution romaine*, traduit de l'anglais par Roger Stuveras, Paris, Gallimard, 1967.

## 2.2. Critique

CARLSON G. I., « From Numantia to Necking: Horace Ode 2.12. », *The Classical World*, vol. 71, no. 7, 1978, p. 441–448.

CHAHOUD A., « Literary criticism », *Colloquial and Literary Latin*, 2010, p. 42.

- COLLIN P., *Horace, Odes (I-IV), Extraits des Épodes, Chant séculaire*, Liège, H. Dessain, 1971.
- COLOMBO M., « La Presunta Cacozelia Di Virgilio: Contributo All'esegesi Di Don. Vita Verg. 44 e Alla Storia Della Critica Letteraria. », *Rheinisches Museum Für Philologie*, vol. 157, no. 3/4, 2014, p. 327–356.
- DAVIS G., « The persona of Licymnia: A revaluation of Horace Carm. 2.12 », *Philologus*, vol. 119, 1975, p. 70-83.
- DE WITT N. W., « An Interpretation of Horace Odes III. 3. », *The Classical Review*, vol. 34, no. 3/4, 1920, p. 65–66.
- DELATTE A., « La Conversion d'Horace (Ode I, 34). », *L'Antiquité Classique*, vol. 4, no. 2, 1935, p. 293–307.
- DUNN F. M., « Horace's Sacred Spring (Ode, I. 1). », *Latomus*, vol. 48, no. 1, 1989, p. 97–109.
- ENSOR E., « On Horace, Odes II. 17 and I. 20. », *The Classical Review*, vol. 16, no. 4, 1902, p. 209–11.
- FAIN G. L., « Fortune and Thunder in Horace, 'Odes' I, 34, 'Parcus Deorum Cultor.' » *Latomus*, vol. 65, no. 1, 2006, p. 88–96.
- FREDRICKSMEYER E. A., « Horace C. 1.34: The Conversion », *Transactions of the American Philological Association*, 1974.
- FREIS R., « Amor and Pietas: The Catullan revolution and the Horatian counter-revolution », in BATSTONE – TISSOL 2005, p. 61-77.



- GÖRLER W., « Ex uerbis communibus kakozêlia. Die augusteischen klassiker und die griechischen Theoriker des Klassizismus », *Entretiens sur l'Antiquité classique de la Fondation Hardt*, XXV, Genève, 1979, p. 175-211.
- HARRISON S., *Horace: Odes Book II*, Cambridge University Press, 2017.
- HUBBARD M. et NISBET R. G. M., *Horace, Odes. Book II*, Oxford, 1978.
- JAEGER M., « Reconstructing Rome: The Campus Martius and Horace, Ode 1.8. », *Arethusa*, vol. 28, no. 2/3, 1995, p. 177–191.
- JOCELYN H. D., « Vergilius Cacozelus », *Papers of the Liverpool Latin Seminar*, vol. 2, 1979, p. 67-142.
- LEFÈVRE E., *Horaz: Dichter in augusteischen Rom*, Munich, 1993.
- LYNE R. O. A. M., *Words and the poet: characteristic techniques of style in Vergil's Aeneid*, Oxford University Press, 1998.
- MAYER R., *Horace: Odes Book I*, Cambridge University Press, 2012.
- SHEY H. J., «The Poet's Progress: Horace, Ode I.1. », *Arethusa*, vol. 4, no. 2, 1971, p. 185–96.
- VIDAL J. L., « La poesia augustea de Horacio », in TOVAR C. et CORTE F., 1994.
- VINCE J. H., « Horace, Odes I. 34, 7. », *The Classical Review*, vol. 34, no. 5/6, 1920, p. 94–95.
- WEST D., *Horace, Odes II. Vatis amici*, Oxford, 1998.
- WILLIAMS G., *Tradition and originality in Roman poetry*, Oxford, 1968.
- WRIGHT J. R. G., « Iccius' Change of Character: Horace, 'Odes' I 29. », *Mnemosyne*, Brill, 1974.

### 3. Sites internet

Espace Horace (<https://www.espace-horace.org/index.htm>), site personnel de J.-Y.

MALEUVRE dédié à sa critique littéraire des *Odes*.

Hodoi Elekronikai (<http://mercure.fltr.ucl.ac.be/Hodoi/concordances/intro.htm>)

bibliothèque de textes grecs accompagnés de leur traduction.

Itinera Electronica (<http://agoraclass.fltr.ucl.ac.be/concordances/intro.htm>), bibliothèque de

textes latins accompagnés de leur traduction.